

L'ARRESTATION À SEIX DU CHEF DE LA MAISON IMPÉRIALE DE FRANCE EN 1942

Ludovic SEREE de ROCH

Le prince Louis Napoléon-Bonaparte naît à Bruxelles le 23 janvier 1914. Il est le fils de S.A.I. le prince Victor¹, chef de la famille impériale (depuis 1890), et de la princesse Clémentine de Belgique². Le prince est le descendant en ligne directe de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, frère de Napoléon I^{er}. Il est également l'arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, par sa fille Louise-Marie. Durant la Première Guerre mondiale, ses parents se réfugient en Angleterre auprès de l'impératrice Eugénie, et œuvrent en faveur des soldats. Après le conflit, Louis Napoléon-Bonaparte passe sa jeunesse en Belgique et en Suisse, dans la vaste demeure de Prangins située au bord du lac Léman. Le 3 mai 1926, le prince Victor meurt d'une apoplexie. Louis Napoléon-Bonaparte, alors âgé de 12 ans, devient chef de la maison impériale, sous le nom de Louis Napoléon (VI) Bonaparte. Ernest de Ligne est son tuteur³. Le courant bonapartiste est alors sérieusement concurrencé et affaibli par les mouvements royalistes

1 Victor Napoléon BONAPARTE (Paris 18. VII. 1862 - Bruxelles 3. V. 1926). L. de WITT, *Le prince Victor Napoléon 1862-1926*, Paris, Fayard, 2007, p. 55.

2 Clémentine de BELGIQUE (Laeken 30. VII. 1872 - Nice 8. III. 1955), princesse de Saxe-Cobourg et Gotha, fille de Léopold roi des Belges et de l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche.

3 A. de GRAMONT, *L'Ami du prince : Journal inédit d'Alfred de Gramont 1892-1915*, édité et présenté par E. MENSION-RIGAU, Paris, Fayard, 2011, p. 467.

(orléanistes et blancs d'Espagne)⁴. En 1932, Louis Napoléon-Bonaparte étudie les lettres à Louvain puis poursuit des études en sciences politiques, économiques et sociales à Lausanne.



4 L. SEREE de ROCH, «L'espoir d'une restauration d'après la correspondance inédite du prétendant François de Bourbon», colloque «Prendre le pouvoir : force et légitimité» organisé par les universités de Toulouse, Aix-Marseille et Lyon, les 16 et 17. III. 2001, Presses de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse I, n°6/2002 ; L. SEREE de ROCH, «François de Bourbon-Séville (1853-1942) : un prétendant à la Couronne de France né à Toulouse», *Revue du Cercle Généalogique de Languedoc*, Juillet - Août-Septembre 2008 n° 120 ; L. SEREE de ROCH, «Les ducs de Séville et Toulouse : sur les origines et les fondements de la pensée légitimiste, d'après la correspondance inédite du prétendant François de Bourbon», *Revue du Cercle Généalogique de Languedoc*, Juillet - Août - Septembre 2010, n° 128.

Nous distinguerons pour une plus grande clarté dans notre analyse, les développements consacrés :

En I, au Chef de la Maison Impériale de France voulant servir la France.

En II, à la tentative d'évasion par la vallée de Seix : un destin politique brisé.

I) Le Chef de la Maison Impériale de France voulant servir la France.

Nous séparerons nos éléments concernant l'engagement du prince dans la Légion étrangère et le contexte de l'entrée en contact avec la Résistance (A) de la volonté du prince de rejoindre les troupes d'Afrique du Nord (B).

A) L'engagement du prince dans la Légion étrangère et le contexte de l'entrée en contact avec la Résistance.

1) L'engagement du légionnaire Louis Blanchard.

En 1939, Louis Napoléon-Bonaparte veut servir la France. Cependant, frappé par la loi d'exil, il ne peut combattre dans l'armée. Il réclame au président du Conseil, Édouard Daladier, l'autorisation de s'enrôler dans les troupes françaises, mais celui-ci refuse. Le prince prend alors la décision de s'engager dans la Légion étrangère, à Vencia, sous une identité d'emprunt. Lors de son engagement, le 19 mars 1940, l'officier recruteur lui déclare : «*Vous n'êtes pas suisse, vous êtes un déserteur français !*». Le prince est inscrit sous le nom de Louis Blanchard (déformation phonétique de «Plankaert», pseudonyme qu'il portait avant la guerre, lorsqu'il venait en France incognito), avec le numéro de matricule 94 707. Le légionnaire est incorporé au camp de Sathonay, puis transite au fort Saint-Jean. Le 3 avril, Louis Blanchard rejoint le dépôt commun des régiments étrangers. Il est affecté, le même jour, à la compagnie de passage n° 2 stationnée à Saïda en Algérie. Après son instruction, il sert au Kreider dans le Sud, sous les ordres du sous-lieutenant Otto Ritter Von Heymerle, officier étranger autrichien. Volontaire pour Narvik, sa candidature est refusée. Les combats sur le sol français cessent avant que Louis Blanchard ne puisse être envoyé au front. Le 22 juin, la France est autorisée à conserver une armée de 100 000 à 120 000 hommes en métropole, 220 000 hommes en Afrique, 14 000 à Madagascar et Djibouti, 37 700 répartis en Syrie et au Liban et entre 63 000 et 90 000 en Indochine. Le général Georges

organise la nouvelle Armée de Vichy⁵. L'état-major de l'Armée, installé à Montauban (chef, sous-chef, 1^{er} bureau et représentant des directions)

5 Alphonse-Joseph GEORGES (Montluçon 19. VIII. 1875 – Paris 24. IV. 1951). Originaire d'un milieu modeste, il prépare le concours d'entrée à Saint Cyr, puis intègre l'École spéciale militaire en 1895. Sorti troisième de Saint Cyr en 1897, il choisit le 1^{er} régiment de tirailleurs à Alger. En Afrique du Nord, le jeune officier participe à plusieurs colonnes visant à pacifier le Sahara et se fait rapidement remarquer par ses chefs. En 1903, il réussit brillamment le concours de l'École supérieure de guerre. Le général Toutée, chef de cabinet du ministre de la Guerre, le fait affecter en mars 1908, au poste d'aide de camp de Picquart, dans le gouvernement Clemenceau. En 1910, le capitaine Georges retourne en Algérie commander la 15^e compagnie du 2^e régiment de tirailleurs stationnée à Alger. Lors d'un accrochage avec des rebelles aux confins algéro-marocains, il mène victorieusement sa compagnie sous les yeux du général Lyautey. En 1912, le dossier inextricable de l'incorporation des indigènes lui est confié. Georges en vient à bout en quelques mois. Joffre le fait affecter au 1^{er} bureau de l'état-major de l'armée à Paris. Sous les ordres du général de Castelnau, il prépare la mobilisation de millions d'hommes. En août 1914, le chef de bataillon Georges sert à l'état-major de la II^e Armée puis obtient, début septembre, de pouvoir prendre le commandement du bataillon du 122^e régiment d'infanterie. Il est grièvement blessé le 11 septembre et se retrouve à l'état-major. En octobre 1916, il obtient de pouvoir rejoindre l'armée d'Orient, au poste de sous-chef d'état-major, mais ne s'entend pas avec le général Sarrail. Il rentre en France en mars 1917. Deux mois plus tard, Charles Jonnart, ancien gouverneur-général de l'Algérie, demande que le lieutenant-colonel Georges assume la tâche de conseiller militaire dans la mission qu'on vient de lui confier (déposer le roi de Grèce Constantin I^{er}, favorable aux allemands). Le plan militaire échafaudé par Georges est une réussite complète. De retour en France, Georges devient un des proches collaborateurs de Foch, notamment comme chef du bureau des théâtres d'opérations extérieures. À ce titre, il prend une part déterminante dans l'organisation de l'offensive que mène Franchet d'Esperey à partir de Salonique en septembre 1918. Colonel en décembre 1919, il prend le commandement du 64^e régiment de tirailleurs à Spire en Allemagne en janvier 1922, mais se voit appelé un an plus tard par le général Degoutte, à prendre la direction du secrétariat des Affaires techniques, lors de l'occupation de la Ruhr. Ayant réussi à faire redémarrer l'activité économique, il termine son temps de commandement, puis est nommé général en mars 1924. Après avoir suivi les cours du centre des hautes études militaires, il devient chef d'état-major du général Degoutte. Le maréchal Pétain l'appelle pour le seconder lors de la guerre du Rif. Georges conçoit et met en œuvre le plan permettant de venir à bout des rebelles. Promu général de division, il prend le commandement de la division d'Alger en septembre 1928. Le ministre de la Guerre André Maginot le nomme chef de cabinet. De novembre 1929 à février 1931, Georges retourne en Afrique du Nord prendre le commandement du prestigieux 19^e corps d'armée. En novembre 1932, il est promu général d'armée et entre au conseil supérieur de la Guerre. À l'automne 1934, il est désigné pour accueillir le roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie à Marseille. Quelques minutes après l'arrivée de la délégation yougoslave, l'attentat tue le roi, le ministre Louis Barthou et blesse grièvement le général Georges. Il devient inspecteur des troupes d'Afrique du Nord. Gamelin l'écarte des prises de décisions. Le général Georges ne manque jamais une occasion d'exprimer sa préoccupation devant l'état de l'armée, le manque d'entraînement des réserves, la motorisation très insuffisante, les carences de l'aviation, le déficit de production d'armements modernes, etc. Lors de la mobilisation, il est l'adjoint du général Gamelin pour le front du Nord-est puis, en décembre, commandant en chef du front du Nord-est. Gamelin lui retire des moyens et ses collaborateurs les plus proches. Georges ne peut exercer pleinement son commandement et se trouve contraint d'appliquer l'envoi en Hollande de la puissante VII^e armée qu'il désapprouve. L'attaque allemande du 10 mai démontre l'incapacité de l'armée française à opérer des mouvements stratégiques. Le front est rompu sur la Meuse le 15 mai. Après le limogeage de Gamelin le 19 mai, remplacé par Weygand, Georges entreprend d'organiser de nouvelles lignes de défense mais sans illusion, les allemands ayant désormais, après la destruction des armées du Nord, trois fois plus de divisions que les alliés. Après l'armistice du 22. VI. 1940, le général Georges organise durant quelques semaines la nouvelle armée de Vichy, puis, atteint par la limite d'âge, est placé dans la deuxième section du cadre des officiers généraux. Georges participe activement au Comité Français de la Libération Nationale de juin à novembre 1943. Il est éliminé par le général de Gaulle et se retire définitivement de toute activité politique ou militaire. Il meurt en 1951 au Val de Grâce. S. GARÇON, *Le grand quartier général des forces terrestres françaises (28 août 1939-1er juillet 1940)*, thèse de l'école des Chartes, Sorbonne 2004 ; M. SCHIAVON, *Le général Alphonse Georges, un destin inachevé*, Parçay sur Vienne, Anovi, 2009, p. 613.

dans le petit séminaire, s'efforce, avant que les commissions d'armistice ne se mettent en place, d'expédier en Afrique du Nord le plus d'armes et de matériel possible. Le colonel Verneau, chef de la délégation des services de l'armistice pour l'Afrique du Nord, fait obstacle aux contrôles des commissions. De nombreux officiers français considèrent que tout n'est pas perdu car les forces de l'Empire restent intactes. Le colonel du Vigier met sur pied des unités de réservistes et des groupes d'autodéfense chargés de surveiller les mouvements des troupes allemandes en zone occupée. Le colonel Verneau élabore une tactique de guérilla et en cas d'invasion de la zone sud par les troupes allemandes, un repli de l'armée d'armistice dans les zones montagneuses. Un important matériel militaire (automobiles, armements lourds et légers, canons, chenillettes, matériel de transmission, moteurs, etc.) est dissimulé dans l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales⁶. Le 19 juillet, Henri du Moulin de Labarthète est nommé par Pétain, directeur de son cabinet civil⁷, comprenant 7 membres au maximum, réunissant des hommes désintéressés et travailleurs pour lui permettre de constituer une maison civile qui se saisisse des « *dossiers, noue des contacts avec les ministères* »⁸. Il nomme son ami le baron Roger

6 A. DESFEUILLES, *L'Évasion du Prince Napoléon 1942*, Paris, Peyronnet, 1954, p. 26.

7 H. du MOULIN de LABARTHÈTE (Paris 19. III. 1900 – 10. X. 1948), est issu d'une famille de Guyenne connue depuis le XVI^e siècle. En 1925, il est reçu comme inspecteur des finances. En 1930, il est nommé chef adjoint du cabinet de Paul Reynaud, ministre des Finances. En janvier 1931, Paul Reynaud, ministre des Colonies, le désigne comme chef adjoint de son cabinet. En 1932, il est placé en service détaché auprès de la Banque Occidentale Française. En 1939, le ministère de l'Armement lui confie une mission d'achat d'armement en qualité d'attaché financier auprès de l'ambassade de France à Madrid. Il rencontre le Maréchal Pétain, alors ambassadeur de France en Espagne, dont il gagne l'estime et la confiance. Rentré en France quelques jours après l'Armistice, il est nommé directeur du cabinet civil du Maréchal Pétain, fonction qu'il occupe du 19. VII. 1940 au 13. IV. 1942. Nommé attaché financier auprès de l'ambassade de France à Berne, le 2. IX. 1942, il donne sa démission le 3. XII. 1943. Ayant obtenu le statut de réfugié politique, il séjourne en Suisse jusqu'en 1947. Il meurt le 10. X. 1948, peu avant que son avocat obtienne sa réintégration dans le corps des inspecteurs des finances. J. COTILLON, «Un homme d'influence à Vichy : Henry du Moulin de Labarthète», *Revue historique*, 2002/2, n°622, p. 353-385.

8 H. du MOULIN de LABARTHÈTE, *Le Temps des illusions. Souvenirs (juillet 1940-avril 1942)*, Genève, Cheval ailé, 1946, p. 16-19.

de Saivre⁹, chef du cabinet civil¹⁰, et le charge de composer «l'image extérieure» du Maréchal, en organisant son calendrier, ses déplacements et en traitant l'ensemble des questions politiques. En août, le général Georges, atteint par la limite d'âge (65 ans), rejoint la deuxième section du cadre des officiers généraux. En septembre, le légionnaire Blanchard est démobilisé et regagne son château de Prangins sur le lac Léman.

2) Le contexte de l'entrée en contact avec la Résistance.

Henri du Moulin de Labarthète transforme rapidement le cabinet civil en un lieu d'influence et de décision, jouant un rôle politique important par ses attributions, les questions ou problèmes abordés. Il devient «*l'engrenage des rouages politiques et administratifs*»¹¹. Ce lieu d'intrigues pèse directement sur les choix de Pétain tout en le mettant à l'abri, parfois à son insu, de l'influence d'éléments extérieurs ou de son entourage proche. Compte tenu de l'implication personnelle d'Henri du Moulin de Labarthète, Roger de Saivre partage, pour ne pas dire concède, dans les faits ses attributions. Le chef de cabinet suit pour le compte du chef de l'État, les étapes de la mise en place et de la composition du Conseil national. À cette époque, le prince noue des contacts avec la Résistance. En février 1941, Verneau, Chef d'état-major de l'Armée à Vichy, développe les actions clandestines au sein de l'armée d'armistice (organisation de réseaux de transmissions, stockage et entretien d'armes et de munitions)¹². Un 2^e bureau clandestin est en liaison avec les organisations de Résistance. En juin, l'alsacien Maurice

9 Roger de SAIVRE naît le 14. V. 1908 à Paris. Il est le fils d'un administrateur de société. Diplômé de Sciences Po, il devient publiciste et journaliste. Membre des Jeunesses patriotes, il participe avec l'écrivain Jules Romain à la tentative de fédération des «planistes» de droite comme de gauche et à la rédaction du «*Plan du 9 juillet*» (1934), signé par l'ancien communiste Paul Marion, des néo-socialistes, Bertrand de Maudhuy des Volontaires Nationaux. Il est le chef du cabinet civil du maréchal. Il parraine avec Henry du Moulin de Labarthète, Pierre Taittinger pour l'obtention de la francisque. Roger de Saivre se présente aux élections à l'Assemblée algérienne de 1948 avec pour seul slogan «*Voter de Saivre, c'est voter Pétain*» et recueille 20 % des voix. En 1951, il est élu député d'Oran à l'occasion des élections législatives sur la liste de l'Union des Nationaux Indépendants et Républicains, dont il devient le secrétaire général. En 1956, il est élu député d'Oran et de l'Assemblée Nationale. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, R. de SAIVRE, *La ferme Marengo*, Baudinière, 1947, p. 271 ; R. de SAIVRE, *Chanoines prémontrés : lettre-préface de Mgr Charles de Provençères*, Avignon, Aubanel, 1949, pp.48 ; R. de SAIVRE, «Contre... : la pagaille, la misère, la guerre», *Hebdomadaire*, 21. V. 1951, n°1 ; M. & J.-P. COINTET, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Taillandier, 2000, p. 663.

10 Henry du Moulin de Labarthète et Roger de Saivre sont tous deux issus des Jeunesses patriotes.

11 J. SIWEK-POUYDESSEAU, *Les Cabinets ministériels et leur évolution : de la III^e à la IV^e République*, thèse de doctorat d'études politiques Paris, 1962, p. 309.

12 J. DELMAS, «Camouflage du matériel» in *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Laffont, 2006, p. 169.

Keller, commande la section de gendarmerie de Vichy¹³. Le 18 juillet, Pierre Pucheu devient secrétaire d'État à l'Intérieur, puis, le 11 août, ministre de l'Intérieur. Charles de Gaulle charge Jean Moulin d'unifier les mouvements de Résistance et leurs services (propagandes, renseignements, sabotages, entraides), pour en faire une Armée secrète sous ses ordres.

Le 27 septembre, Pierre Pucheu prend un arrêté déclarant Pierre Lortholary, sous-préfet de Rochechouart, démissionnaire d'office, du fait de ses appartenances maçonniques : *«Le ministre secrétaire d'état à l'intérieur. Vu la loi du 11 août 1941 sur les sociétés secrètes et notamment l'article 3. Vu la liste par obédience des dignitaires et officiers de loges de la franc-maçonnerie (Grand Orient de France), publiée au JO du 14 septembre 1941*

13 Maurice KELLER (Epfig 10. IX. 1905 – Buchenwald 10. VI. 1944). Après son service militaire dans les troupes d'Afrique, il est lieutenant de réserve en 1934 et admis à suivre la formation en vue de son admission dans la gendarmerie à l'école d'application de Versailles. Il devient maréchal des logis chef en mars 1937, est promu sous-lieutenant puis lieutenant en 1939. Il est affecté successivement à Chartres, à Saint-Amand-Montrond, à Lapalisse, dans l'Allier, puis à la tête de la section de gendarmerie de Vichy en juin 1941. Membre de l'Armée Secrète, il fait passer des évadés. Il tient tête directement aux allemands à plusieurs reprises. En janvier 1943, il défend le gendarme Durand, accusé par les allemands, à juste titre, d'avoir laissé échapper trois réfractaires au STO confiés à sa garde. De même, lorsque deux chefs de la Résistance de Saint-Girons et Castillon sont arrêtés en février 1944, il s'en porte garant avec insistance et finit par obtenir leur libération. Il ira même jusqu'à visiter en prison un jeune résistant d'origine russe, arrêté près de Castelnau-Durban en octobre 1943 par ses propres gendarmes hostiles aux maquis, afin de lui prodiguer des paroles de réconfort. En avril 1944, il couvre l'exfiltration, dans sa propre voiture, de deux passeurs du Biros menacés d'arrestation. Son attitude lui vaut la vindicte du capitaine Dreyer, commandant les services de renseignements allemands à Saint-Girons, qui le surveille étroitement. Les autorités allemandes s'en prennent à lui à la suite du débarquement de Normandie. Certains maquis sortent prématurément de l'ombre, ce qui leur vaut une impitoyable répression. La période est difficile pour la gendarmerie. Plusieurs brigades sont attaquées par les maquisards afin de se procurer des armes ou pour régler des comptes. Le 10. VI. 1944, des SS de la division *Das Reich* et des miliciens attaquent le maquis FTP de Betchat. Une vague de terreur s'abat sur le Couserans. Il est arrêté dans la nuit du 10. VI. 1944. Interné à la prison Saint-Michel à Toulouse, il est déporté vers l'Allemagne. Envoyé au camp de concentration de Buchenwald (convoi G du 26. IX. 1944), il est affecté à Langenstein à la construction d'une usine d'aviation souterraine (près des 2/3 des déportés y meurent à la tâche [certaines galeries coûtent 1 mort par mètre et l'espérance de vie est de six semaines]). Le lieutenant Keller, meurt le 28. I. 1945, sous l'anonymat du numéro de matricule 69.298 et la tenue rayée des déportés. Ses cendres reposent, avec celles de plus de 900 de ses compagnons, dans le cimetière de Quedlinburg en Allemagne. Il laisse une jeune veuve et deux fils (de 1 et 3 ans). Promu capitaine à titre posthume, Maurice Keller est fait chevalier de la Légion d'honneur. Il est cité à l'ordre n°42 de la Division datée du 6. XI. 1945 : *«Officier de Gendarmerie animé du plus pur patriotisme. Au cours des années 1943/1944, n'a cessé de se dépenser avec courage et abnégation au profit de la Résistance. A notamment facilité le passage vers l'Espagne à de nombreux patriotes et a réussi à soustraire plusieurs Français aux Allemands. Arrêté le 10 juin 1944 et déporté en Allemagne, est décédé le 28 janvier 1945 à la suite des mauvais traitements qui lui ont été infligés. A ainsi payé de sa vie le dévouement sans réserve qu'il avait voué à la cause de la Résistance Française»*. La Croix de guerre 39-45 lui est attribuée avec étoile d'argent, ainsi que la Médaille de la Résistance Française. Le prince Napoléon manifeste une grande reconnaissance au capitaine Keller exercée à travers sa famille. Une stèle est inaugurée, en 1985, à sa mémoire à l'entrée de la gendarmerie de Saint-Girons. M. LABERTY, *Les Justes parmi les nations dans les forces de l'ordre (1940-1944)*, Mémoire en histoire Toulouse Le Mirail, 2008.

(page 3934 colonne 13^e nom). *Sur la proposition du directeur du personnel du matériel et de la comptabilité. M. Pierre Lortholary, sous-préfet de Rochechouart est déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions*¹⁴. Le 14 novembre, Pierre Pucheu nomme Pierre Monzat, préfet de l'Ariège¹⁵. Moins de deux mois après avoir été déclaré démissionnaire d'office par Pierre Pucheu, celui-ci nomme Pierre Lortholary, par arrêté en date du 18 décembre, secrétaire général de la préfecture de l'Ariège : *«Lortholary, sous-préfet de Rochechouart est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, en remplacement de M. de Seynes, précédemment appelé à d'autres fonctions*»¹⁶. Le 7 février 1942, Jean de Lattre de Tassigny prend le commandement de la 16^e Division à Montpellier¹⁷. Le 16, Pierre Lortholary prend ses fonctions : *«L'an 1942 et le 16 février par devant*

14 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

15 Pierre MONZAT, chevalier de la Légion d'Honneur au titre du ministère de la Guerre par décret du 6. VII. 1923. Il est nommé préfet de l'Ariège de 1941 à 1943, préfet des Deux-Sèvres en 1944. Il meurt subitement en 1944, préfet du Finistère.

16 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

17 Jean Joseph Marie Gabriel de LATTRE de TASSIGNY (Mouilleron-en-Pareds 2.II.1889 – Paris 11.I.1952). Issu d'une famille aristocratique, il est reçu à l'École navale et Saint-Cyr en 1908. En 1911, il entre à l'école de cavalerie de Saumur. En 1912, il est affecté au 12^e Dragons à Pont-à-Mousson. Il est blessé une première fois le 11. VIII. 1914 par un éclat d'obus, puis le 14 septembre, d'un coup de lance d'un uhlan. Capitaine du 93^e régiment d'infanterie, il termine la guerre avec 4 blessures et 8 citations. Il est affecté au 49^e régiment d'infanterie de 1919 à 1921 à Bayonne. En 1921, il est envoyé au Maroc dans le 3^e bureau et dans l'état-major de la région de Taza jusqu'en 1926. Il se marie avec Simone Calary de Lamazière en 1927. En 1929, il devient chef de bataillon au 5^e régiment d'infanterie à Coulommiers. En 1932, il est promu à l'état-major de l'armée puis à celui du général Weygand, vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre, avec le grade de lieutenant-colonel. En 1935, il devient colonel, commandant le 151^e régiment d'infanterie à Metz. Entre 1937 et 1938, il suit des cours au centre des hautes études militaires et devient chef d'état-major du gouverneur de Strasbourg. Promu général de brigade, le 22. III. 1939, il est chef d'état-major de la V^e armée le 8. IX. 1939. Le 1^{er}. I. 1940, il prend le commandement de la 14^e Infanterie qu'il commande pendant les affrontements avec la Wehrmacht à Rethel, où sa division résiste, jusqu'à la Champagne et l'Yonne, et conserve sa cohésion militaire au milieu de la débâcle. De juillet 1940 à septembre 1941, il est adjoint au général commandant la 13^e région militaire à Ferrand puis devient général de division commandant des troupes de Tunisie jusqu'à la fin 1941. Par la suite, il commande la 16^e Division à Montpellier et est promu général de corps d'armée. Lorsque la zone libre est envahie par les troupes allemandes, il refuse l'ordre de ne pas combattre et est arrêté. Le 9. I. 1943, le tribunal d'État de la section de Lyon le condamne à 10 ans de prison. Parvenant à s'évader de la maison d'arrêt de Riom le 3. IX. 1943, il rejoint Londres, puis Alger. Il est promu général d'armée le 11. XI. 1943 par le général de Gaulle. En décembre 1943, il commande l'Armée B, qui devient la Première Armée française. Il débarque en Provence le 16. VIII. 1944, prend Toulon et Marseille, remonte la vallée du Rhône en prenant Lyon et les Vosges au passage, puis le Rhin, libère l'Alsace où il remporte des victoires autour de Strasbourg et Colmar, et entre en Allemagne jusqu'au Danube. De Lattre prend Karlsruhe, la Forêt-Noire et Stuttgart. Il représente la France à la signature de la capitulation allemande du 8. V. 1945 à Berlin. Entre décembre 1945 et mars 1947, il est inspecteur général et chef d'état-major général de l'armée. D'octobre 1948 à décembre 1950, il est commandant en chef des armées de l'Europe occidentale. Il devient haut-commissaire et commandant en chef en Indochine et commandant en chef du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient. Après avoir remporté trois victoires sur les hommes du général Giap, de Lattre rentre en France épuisé par le surmenage et très affecté par la mort de son fils, tué en Indochine. Atteint d'un cancer de la hanche, il meurt à Paris le 11. I. 1952. Il est élevé à la dignité de maréchal de France, à titre posthume, lors de ses funérailles le 15. I. 1952. Il est inhumé dans son village natal.

nous préfet de l'Ariège, chevalier de la légion d'honneur, s'est présenté M. Lortholary, secrétaire général de l'Ariège qui nous a prié de procéder à son installation en cette qualité suivant nomination par arrêté de M. le ministre secrétaire d'état à l'intérieur en date du 18 décembre 1941»¹⁸. Le 24 février, Pierre Pucheu donne son agrément à la désignation de Joseph Anglade¹⁹, comme chef de cabinet intérimaire de la préfecture de l'Ariège²⁰.

Henri du Moulin de Labarthète, du fait de l'influence considérable qu'il exerce sur le chef de l'État et de l'important pouvoir de décision dont il jouit, rassemble contre lui hostilité et défiances (collaborationnistes, lavalistes, proches de l'amiral Darlan). Le 13 avril, il donne sa démission de directeur du cabinet civil. Le 17 avril, le général Guiraud s'évade de manière spectaculaire de la forteresse de Königstein. Le 18 avril, Pierre Laval devient chef du Gouvernement. Le départ d'Henri du Moulin de Labarthète s'accompagne de celui de ses collaborateurs²¹, initiant un processus de déclin irrémédiable du cabinet civil, privé de sa capacité d'intervention dans les affaires²². Au surplus, la promulgation de l'acte constitutionnel n°11 au profit de Laval restreint les compétences des entourages pétainistes. Giraud s'installe en zone libre, dans une propriété familiale où la police de Laval le fait surveiller, ce qui ne l'empêche pas d'entrer en contact avec diverses personnalités, dont le général Georges, en vue d'une reprise de la guerre par l'armée d'armistice auprès des Alliés. Pierre Pucheu contacte la Résistance et rencontre Henri Frenay, le fondateur du Mouvement de Libération Nationale et Giraud à Lyon. L'Armée Secrète compte de nombreux résistants dans le Sud-ouest (région de Résistance R4). En août, Jean Moulin propose à Jean de Lattre de Tassigny de prendre le commandement de l'Armée Secrète, mais celui-ci refuse. Pierre Laval cumule les ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de l'Information.

Le 17 août, André Desfeuilles est nommé sous-préfet de Pamiers. Le département n'ayant pu trouver dans cette ville un appartement, pour lui et sa famille, il est autorisé à résider à Foix, pour 6 mois, à l'*Hôtel de*

18 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

19 Joseph ANGLADE est né le 17. VI. 1917 à Béziers. Il est licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, recruté en qualité de rédacteur auxiliaire.

20 Arch. dép. Ariège : 1 W 8.

21 Bernard de Chalvron, Georges Demay, général Laure, Jean Trichet.

22 J. COTILLON, «Les entourages de Philippe Pétain, chef de l'État français, 1940-1942», *Politique, culture, société*, mai-août 2009, n° 8.

*la Barbacane*²³. À partir du mois d'octobre, la carence d'immeuble pour la sous-préfecture de Pamiers n'ayant pu être palliée, André Desfeuilles assume par intérim les fonctions de secrétaire général de la préfecture de Foix en l'absence du titulaire Pierre Lortholary : «*J'ai, de votre place et ès qualité de sous-préfet faisant fonction puis au cours de cette période signé toutes les pièces administratives de la préfecture*»²⁴. Le sous-préfet de Pamiers, secrétaire général de la préfecture, entre en contact avec les résistants locaux, dont il favorise et couvre les entreprises. Le 5 octobre, André Desfeuilles, commande à Jean Andreu, entrepreneur de travaux public à Seix : «*la construction du chemin rural d'Estours à Artigues, 3 km de long, l'exploitation d'une grosse coupe domaniale, l'exploitation de coupes annuelles pouvant ravitailler la région en chauffage ; le désenclavement de prairies et pacages pour élevages, les carrières de marbres*²⁵ *et ardoises, l'intérêt touristique pour l'accès au Mont Vallier et au cirque d'Artigues. Les bâtiments existants sur place peuvent servir au logement de ces hommes. L'appui du génie rural nous est acquis depuis mars dernier. A défaut de ce chemin, l'exploitation ne peut être réalisée que par flottage de bois, opération impossible en ce moment. Délai d'exécution un an environ, y compris la période d'hiver*»²⁶. Caugne occupe le poste de chef de bureau du cabinet du préfet de l'Ariège²⁷. Le 26, Pierre Monzat s'absente durant quelques jours de la préfecture et demande à Pierre Lortholary d'assurer les affaires courantes : «*Le 26 octobre 1942, Monsieur le secrétaire général ; appelé à m'absenter de Foix pendant quelques jours à partir du 27 octobre courant, je vous prie d'assurer l'expédition des*

23 André DESFEUILLES est médaillé militaire de 14-18 et percepteur. Le 18. VI. 1940, replié en Vendée avec son unité, il part vers le sud, après avoir entendu l'appel lancé de Londres par le général de Gaulle. Arrivé en Gironde, il décide de rester. Le 31. XII. 1940, il est un agent détaché de l'administration centrale des finances. Le 17. VIII. 1942, il est nommé sous-préfet de Pamiers. Il assume les fonctions de secrétaire général de l'Ariège par intérim de novembre 1942 à mars 1943. Le 30. IV. 1943, il est mis fin à ses fonctions. Le 2. X. 1948, il est chargé de mission au cabinet de Devinat, puis en novembre 1948, chargé de mission au secrétariat d'État à la présidence du conseil. Il est l'auteur de plusieurs publications A. DESFEUILLES, *Chés viux ein v'lours d'Amiens en Vendée ; 1939-1940*, Amiens, Rosati Picards, 1952, p. 51 ; A. DESFEUILLES, «Félix Bergern, cuisinier d'Axel de Fersen ; d'après une correspondance inédite, 1801-1807», *Académie de Vaucluse*, le 8. X. 1953, p. 31 ; A. DESFEUILLES, «La fabrication des poudres de guerre à Essonnes (1805-1814)», *Bulletin de l'Institut Napoléon*, 1953, p. 8 ; A. DESFEUILLES, *Louis Bonaparte, chef de brigade du 5^e dragons, 1800-1803*, Compiègne, Peyronnet, 1955, p. 16 ; A. DESFEUILLES, *Les Desfeuilles, graveurs-imagistes nancéiens, 1800-1840*, Paris, le Vieux Papier, 1956, p. 16.

24 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

25 L. SEREE de ROCH, «Sur l'exploitation des carrières de marbres à Seix (Ariège)», *Revue du Cercle Généalogique du Languedoc*, janv. - fév. - mars 2007, n°114 ; *Arièjo Moun País*, juin 2008, n°65.

26 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

27 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

affaires courantes. Les affaires importantes devront être réservées jusqu'à mon retour. En cas d'urgence, il y aura lieu de ne prendre aucune décision sans avoir, au préalable, pris mon avis par téléphone, par l'intermédiaire de mon chef de cabinet»²⁸.

À la fin du mois d'octobre André Desfeuilles retrouve son ami Charles Trochu²⁹, président du conseil municipal de Paris³⁰, qui lui demande de se rendre à Montpellier, auprès du général Jean de Lattre de Tassigny, afin d'examiner avec lui les conditions dans lesquelles une bataille pourrait s'engager, en cas d'ouverture d'un second front. André Desfeuilles rencontre à Vichy le colonel Charles Dupuy, chef adjoint de cabinet de la Défense Nationale, qui lui confie qu'à la conférence d'armistice de Wiesbaden, la délégation française a été avertie par la commission italienne que les ports américains comptent une flotte importante, probablement destinée à un débarquement sur les côtes du Languedoc : *«Vous allez demain à Montpellier ? Demandez donc à de Lattre ce qu'il en pense*»³¹. Grâce à Charles Trochu, les relations établies entre André Desfeuilles et le commandant de la 16^e Division sont très étroites : *«J'étais en rapport, à cette époque, avec le général de Lattre de Tassigny auquel j'ai rendu visite à son quartier général de Montpellier*»³².

B) La volonté du prince de rejoindre les troupes d'Afrique du Nord.

Les dirigeants Alliés, préparant le débarquement en Afrique du Nord, décident d'écarter de Gaulle et cherchent un général français prestigieux pour prendre le commandement de l'armée d'Afrique. Les Américains comptent sur Giraud pour rallier les troupes vichystes. Celui-ci nomme avant de s'embarquer clandestinement pour l'Afrique du Nord, le général Frère comme son représentant en France.

Le 6 novembre, André Desfeuilles rencontre à Paris Charles Trochu dans son bureau de l'Hôtel de Ville pour lui rendre compte de ses discussions avec Jean de Lattre de Tassigny. Ils se donnent rendez-vous,

28 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

29 Camarade de guerre depuis 1917.

30 Charles Trochu est un industriel et architecte, ancien militant des Jeunesses Patriotes et de l'Appel au Peuple, secrétaire général du Front national, membre du conseil municipal de Paris (élu en mars 1935). Il jouit de liens étroits avec les Croix de feu, l'Action française et certains dirigeants de l'Alliance démocratique. En 1939-40, il commande le groupe de reconnaissance de la 14^e division d'infanterie du général de Lattre, qu'il sauve de la captivité après Reithel.

31 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 11-12.

32 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

le lendemain au bois de Boulogne, à la *Cascade*. Charles Trochu est accompagné d'un homme jeune vigoureux, le lieutenant Georges, fils de l'ancien chef de l'état-major général, proche du prince Louis Napoléon-Bonaparte. Le président du conseil municipal de Paris demande au sous-préfet de Pamiers : «*Nous avons besoin de toi et pour quelque chose qui peut être dangereux. Voici ce dont il s'agit : nous avons décidé de passer de l'autre côté pour reprendre les armes, le Prince avec ses collaborateurs, Georges ici présent, Deniau son secrétaire particulier et moi-même. Tu es en fonction sur la frontière d'Espagne, peux-tu nous faire passer ?*» «- je le crois». «*Tu le crois où tu en es sûr ?*» «-on ne peut jamais être sûr d'une chose pareille, mais je le crois : quatre chances sur cinq» «-Ça colle. Nous devons nous retrouver, le Prince et moi, à Saulcet dans l'Allier d'ici quelques jours³³, dans une propriété isolée où personne ne nous connaît. De là, nous gagnerons Toulouse par des voies différentes et tu nous donneras ensuite la marche à suivre. D'ici là, prépare tout»³⁴.

Le 8 novembre, les Alliés débarquent en Afrique du Nord. Eisenhower commande les troupes anglo-américaines et Giraud les troupes françaises. Darlan, ayant la direction politique de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Occidentale Française, ne peut fédérer les mouvements sous son nom, compte tenu de son appartenance au gouvernement de Vichy. Le Comité national français de Londres refuse de reconnaître le Haut-commissariat de France en Afrique. Pierre Laval devient le dauphin officiel du maréchal compte tenu du comportement de Darlan.

Le 10 novembre, Pierre Laval nomme Le Lidec³⁵, sous-préfet de Saint-Girons en remplacement de Planacassagne, nommé au conseil de préfecture interdépartemental de Poitiers³⁶. Le même jour, Maurice Keller se voit confier le commandement de la section de gendarmerie de Saint-Girons.

Le 11 novembre, à 5 h 30, Rochat, secrétaire général aux Affaires étrangères, reçoit la lettre d'Hitler annonçant au Maréchal l'entrée des troupes allemandes en zone sud. La protestation du chef de l'État,

33 Charles Trochu, retenu au dernier moment à Paris par l'organisation des restaurants communautaires ne peut se rendre au rendez-vous dans l'Allier. Il envoie le docteur Guy Godlewski, expliquer au prince son retard, son intention étant de se rendre directement en Espagne. Il insiste pour que ses amis ne courent aucun risque supplémentaire en l'attendant. A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 31.

34 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 14-15.

35 Le Lidec est sous-préfet de Narbonne.

36 Arch. dép. Ariège : 1 W 6.

« J'ai reçu cette nuit une lettre du Führer m'annonçant qu'en raison des nécessités militaires, il était dans l'obligation de prendre des mesures qui ont pour effet de supprimer, en fait, les données premières et les fondements de l'armistice. Je proteste solennellement contre ces décisions incompatibles avec les conventions d'armistice », est retransmise plusieurs fois dans la matinée. La 1^{re} armée allemande avance de Nantes vers Bordeaux, en direction des Pyrénées et de la frontière espagnole, tandis que la 7^e armée avance du centre de la France vers Vichy et Toulon. À midi, Pétain lance une nouvelle déclaration : « Français, je croyais avoir vécu les jours les plus sombres de mon existence. La situation d'aujourd'hui me rappelle les mauvais souvenirs de 1940... Je salue avec douleur les militaires... et tous ceux qui tombent pour l'honneur de l'Empire et la sauvegarde de la patrie... Français de la Métropole et de l'Empire, faites confiance à votre Maréchal qui ne pense qu'à la France ». En début d'après-midi, les Allemands occupent les postes d'émission et interdisent la diffusion des protestations. Bridoux, ministre de la Guerre, demande aux unités de rester dans leurs garnisons. Jean de Lattre de Tassigny refuse cet ordre. Cagne, chef du bureau du cabinet du préfet de l'Ariège reçoit par télégramme de Vichy l'ordre d'arrêter le général. N'ignorant pas les liens qui unissent Jean de Lattre de Tassigny à André Desfeuilles, Cagne dit à ce dernier : « Alors ? Votre ami, il faut l'arrêter maintenant ! Voyez »³⁷.

Les troupes de la 1^{re} armée occupent Toulouse et arrivent dans le Couserans. Les Allemands établissent des postes de douane à Aulus, Castillon, Couflens, Ercé, Saint-Girons, Seintein, Ustou. Le commandement de la douane s'installe au château de Beauregard à Saint-Girons et la Gestapo à la villa *La Mosquée*³⁸. À Foix, une *Feldgendarmerie* s'installe dans l'*Hôtel Benoit* et une *Kommandantur* au *Café Restaurant du XIX^{ème} siècle*. Au même moment, les troupes de l'*Afrika Korps* pénètrent en Tunisie afin de reprendre du terrain sur les troupes anglo-américaines. La 4^e armée du *Regio Esercito Italiano* occupe la Côte d'Azur et une division italienne envahit la Corse.

Le 12 novembre, André Desfeuilles s'entretient avec le sénateur maire de Pamiers, le docteur Joseph Rambaud, qui refuse de loger les Allemands

37 « Prière rechercher urgence général de Lattre de Tassigny ayant quitté son commandement à Montpellier. Signalement taille 1 m 78 teint basané signes particuliers cicatrice tempe et joue gauches cheveux noirs grisonnants. En cas découverte garder à vue et avertir préfet régional intendance de police cabinet ».

38 R. FARENG, « La Résistance en Couserans 1940-1944 », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, Saint-Girons, Mauri, 1987, p. 82.

qui viennent occuper la ville et entre dans la Résistance³⁹. Il se rend également à l'évêché pour rencontrer Monseigneur Pierre Marceillac⁴⁰. La frontière des Pyrénées passe sous la surveillance étroite des autorités allemandes. La fonction de Maurice Keller devient très délicate. La gendarmerie est divisée (à une majorité attentiste, s'ajoutent des acharnés de la collaboration, et des résistants contraints à la plus grande prudence). Pour un militaire en tenue, membre de la force publique, chargé de veiller à l'exécution des lois, dans un territoire sous occupation étrangère, la marge de manœuvre est faible et la désobéissance ouverte vouée à l'échec, à plus forte raison pour un commandant d'unité. Maurice Keller entre toutefois en contact avec les résistants locaux et couvre leurs entreprises. Pierre Pucheu passe en Espagne par Port-Vendres et écrit, de Barcelone, à Giraud afin de lui demander de pouvoir se rendre au Maroc pour s'engager comme officier de réserve dans une unité combattante⁴¹. Cagne transmet, avec retard, au sous-préfet de Pamiers l'ordre d'arrêter le général de Lattre : *«J'ai reçu aux environs du 15 novembre 1942 la dépêche officielle ordonnant son arrestation»*⁴². André Desfeuilles se demande s'il doit rejoindre l'armée d'Afrique : *« Si je pars, j'abandonne mes braves élus municipaux, dont je suis le tuteur, et le conseil quotidien, et dans le drame présent le chef responsable devant l'invasisseur. Et ne faut-il pas tenir le contact avec les élus, les partis politiques de 1939 et les organisations ouvrières ? Il faut penser à l'avenir. Je resterai donc face aux Allemands, et je serai*

39 B. LABROUSSE, *Les Politiques Ariégeois 1789-2003*, Toulouse, Chauvin, 2004, p. 217-218.

40 Pierre MARCEILLAC (Grenade 10. VII. 1863 – Pamiers 10. VI. 1947). Curé de Saint-Jérôme, il est nommé évêque de Pamiers le 19. VIII. 1916, sacré dans la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse, le 28 octobre et intronisé le 21 décembre de la même année. Son long et fructueux épiscopat est marqué par la création de plusieurs œuvres importantes dans la vie diocésaine : Œuvre des Vocations sacerdotales en 1920, réorganisation du Petit Séminaire, Syndicat ecclésiastique en 1924, Maison de retraite pour prêtres âgés et infirmes en 1930, Fondation d'une Mutualité ecclésiastique pour risque-maladie et risque-vieillesse, Institution de l'école cléricale de Lédar, à Saint-Girons, en 1930, Fondation de l'Association de la Jeunesse Féminine Catholique ariégeoise en août 1931, Construction du Petit Séminaire diocésain à Pamiers en 1932. Mgr Marceillac a toujours donné son appui et multiplié ses encouragements à toutes les œuvres d'assistance et d'entraide sociale : œuvre des Bons enfants pour les Pupilles de la nation, dispensaires, vente du timbre antituberculeux, Croix-Rouge, colonies de vacances, etc. R. AUBERT, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzet & Ané, 1974, p. 402 ; A. MOULIS, *Dictionnaire biographique et généalogique des Ariégeois*, Nîmes, Lacour, 2001, t. II, p. 613.

41 R. ARON, *Grands dossiers de l'histoire contemporaine*, Paris, Perrin, 1962, p. 312 ; P. PUCHEU, *Ma vie*, Paris, Amiot-Dumont, 1948, p. 380 ; F. KUPFERMAN, *Le Procès de Vichy – Pucheu, Pétain, Laval*, Bruxelles, Complexe, 2006, p. 212 ; R. MAUDHUY, *Les Grands procès de la collaboration*, Lucien Souny, 2009 ; R. MAUDHUY, *Les procès de la collaboration*, Bruxelles, Ixelles, 2011.

42 *«C'est un document historique pour lui qu'il ne connaît pas, dont je lui ai parlé et qu'il aimerait posséder comme souvenir. Puis-je vous demander de bien vouloir le faire rechercher dans les liasses de télégrammes de cette époque et me l'envoyer afin que je le donne au général»*. Lettre de Desfeuilles au préfet de l'Ariège du 31. VII. 1945. Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

là à l'arrivée des Alliés que nous attendons tous. Mais j'aiderai, car je les approuve, tous ceux qui voudront rejoindre, pour se battre, l'armée d'Afrique préservée et reconstituée »⁴³. Pierre Lortholary, secrétaire général de l'Ariège, aide lui-aussi, d'une façon très active les jeunes Français qui veulent rejoindre l'Espagne ou gagner le maquis⁴⁴.

À Vichy, les conseillers du cabinet civil s'effacent, sont renvoyés, font le choix de la Résistance ou disparaissent⁴⁵. Au matin du 15 novembre, Roger de Saivre prend congé de Pétain : « *Il était seul dans son bureau. Je n'ai pas cherché à ruser et je lui ai avoué mon état d'âme. J'ai dit qu'il ne s'agissait pas pour moi de briguer un poste à Alger et d'y faire de la politique, mais d'y reprendre ma place au combat. Le Maréchal a gardé le silence pendant un petit moment, puis il m'a dit : si j'avais votre âge, j'en ferais autant, mais, moi, mon devoir est ici. Il s'est levé alors et j'ai vu qu'il était ému par ma franchise. Il m'a serré contre lui et a ajouté : Au revoir, mon petit, et bonne chance* »⁴⁶. Roger de Saivre dit à ses collègues ce qu'il allait faire : « *Lavagne, Estèbe m'ont embrassé ainsi que le général Campet et le commandant Feat, et je suis parti dans la soirée. J'ai raconté que je partais pour le Cantal tandis que je filais vers Saint-Julien-en-Genevois. Je savais en effet qu'en Suisse, il existait un moyen clandestin de gagner l'Algérie par la voie des airs* ». Roger de Saivre quitte Vichy pour la Suisse avec l'espoir de trouver une place dans un avion. Il retrouve son ami Henri du Moulin de Labarthète, attaché financier auprès de l'ambassade de France à Berne.

Louis Napoléon-Bonaparte, se trouvant alors à Prangins, veut reprendre sa place dans la Légion, déjà en ligne en Afrique du Nord. Le moment est particulièrement propice. Les services spéciaux de la Défense Nationale préparent à Alger, avec l'appui et la vigilance des services secrets américains, le débarquement en Corse. Alors que, faute d'avion, Roger de Saivre décide de se rendre en Afrique du Nord en passant par l'Espagne, il rencontre « *fortuitement le Prince Napoléon, qui justement se préparait lui aussi à gagner l'Espagne. Je le connaissais depuis longtemps : il m'a proposé de l'accompagner, ce que j'acceptais avec joie* »⁴⁷.

Le 27 novembre, la flotte française se saborde à Toulon, privant ainsi le gouvernement de Vichy de ses moyens de marchandage. Hitler envoie

43 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 24.

44 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

45 Baudry, Béarn, Blech, Bonhomme, Gorostarzu, Lallemand, Tiné.

46 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 36.

47 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 37.

au Maréchal le télégramme suivant : « *J'ai donné l'ordre de démobiliser les unités de l'Armée française qui, à l'encontre des ordres de leur propre gouvernement, sont entraînées par leurs officiers à une résistance contre l'Allemagne* ». Les généraux Grandsard, Olleris et Verneau, décident de créer une organisation militaire clandestine avec l'aval du général Frère. Les unités stationnées en Afrique basculent du côté des Alliés et l'Empire français entre dans le camp de la dissidence. Le 5 décembre, André Desfeuilles accompagne le duc Antoine de Lévis-Mirepoix à Vichy aux fins de lui voir attribuer la présidence du conseil départemental de l'Ariège⁴⁸. Ils rencontrent à l'*Hôtel du Parc* le général Campet, chef de cabinet qui leur déclare : « *Le Maréchal reste en France. Tant qu'il y a quelque chose à défendre il veut être là : il se bat tous les jours contre les exigences allemandes nouvelles. Il se cramponne et lutte sans arrêt, pour nous tous* »⁴⁹. Le 10 décembre, le général Ronin, chef des Services spéciaux, envoie en Corse les quatre premiers agents de la mission secrète Pearl Harbour⁵⁰.

II) La tentative d'évasion par la vallée de Seix : un destin politique brisé.

Nous distinguerons pour une plus grande clarté dans notre analyse, les développements relatifs :

En A, à l'échec d'un itinéraire de passage pourtant bien préparé,

En B, à la détention du Prince, un protecteur politiquement éliminé par de Gaulle et l'engagement de Louis Monnier dans l'Organisation de Résistance Armée.

48 Il sera désigné comme vice-président, le 24. I. 1943, par le gouvernement de Vichy. B. LABROUSSE, *op. cit.*, 2004, p. 174-175.

49 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 29.

50 Roger de Saule (spécialiste de l'espionnage, responsable de la mission), Toussaint Griffi (militaire volontaire), Pierre Griffi (combattant des Brigades Internationales), Laurent Préziosi (enseignant révoqué par Vichy), sillonnent l'île, de la mi-décembre à la mi-mars, pour rencontrer les responsables susceptibles de créer les réseaux d'un débarquement (à Ajaccio Nonce Bienelli, Jean Nicoli, Arthur Giovoni, à Bastia Hyacinthe de Montera, Roger Soulairol, Dominique Casanova, à Calvi les frères Spinosi, à Corte Pascal Valentini, à St Florent Pierre Casale, etc.). Le 6. II. 1943, ils livrent avec le sous-marin *Casabianca* 450 mitraillettes et 60 000 cartouches. Ils reviennent à Alger, le 10 mars, après avoir réalisé la coordination politique de la Résistance. En avril, le capitaine Paulin Colonna d'Istria est nommé délégué militaire de Giraud. Fin juillet, le *Casabianca* dépose 15 tonnes de munition aux Agriates. Au début septembre, il débarque 5 tonnes de matériel antichars aux portes d'Ajaccio et récupère Giovoni, chef du Front National appelé en consultation par Giraud à Alger. Des avions anglais effectuent des parachutages de matériel sur les 64 terrains dispersés dans l'île. Le 9. IX. 1943, Giraud reçoit un télégramme de la Résistance Corse : « *Ajaccio s'est soulevé. On se bat à Bastia* », réclamant de l'aide. Giraud prévient de Gaulle et passe outre au général Eisenhower, dont les plans n'intègrent pas la libération de la Corse et envoie des forces françaises régulières disponibles, prêter main-forte aux insurgés.

A) L'échec d'un itinéraire de passage pourtant bien préparé.

Le 10 décembre, Pierre Lortholary, secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, sollicite un congé d'un mois pour raison de santé. Le sous-préfet de Pamiers assume par intérim les fonctions de secrétaire général en son absence et signe toutes les pièces administratives de la préfecture⁵¹. Le 12 décembre, André Desfeuilles reçoit l'avis de passage clandestin de Suisse en France du prince Napoléon et de Roger de Saivre. Le même jour, Pierre Monzat transmet au gouvernement de Vichy la demande de congé de Pierre Lortholary, avec un avis favorable : *«Le 12 décembre 1942, à Monsieur le chef du gouvernement, ministre, secrétaire d'état à l'intérieur, direction du personnel du matériel et de la comptabilité. Demande de congé. J'ai l'honneur de vous transmettre, avec avis favorable, la demande de congé d'un mois au titre de maladie formulée par M. Lortholary, secrétaire général de la préfecture de l'Ariège»*⁵². Durant la nuit, le prince, avec Deniau, son secrétaire, passe clandestinement les trois lignes de surveillance (suisse, allemande et française) de la frontière à travers bois d'abord, et en suivant ensuite le lit d'un torrent. Roger de Saivre profite d'un des passages officiels de la frontière de son ami Carcassès, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois, recroquevillé dans la malle arrière de sa voiture⁵³. Grâce aux relations militaires et familiales du commandant Georges, une automobile les attend. Le prince s'arrête à Saulcet (Allier).

Le 14 décembre, Pierre Monzat, préfet de l'Ariège, crée le long de la frontière espagnole, une zone interdite à la circulation de 10 kilomètres de profondeur. Les prisonniers relèvent de la justice française pour délit de circulation en zone interdite et non de l'autorité occupante.

Le 16 décembre, le prince arrive à Toulouse par la route, vers 21 heures, avec son secrétaire Deniau, Roger de Saivre, et le commandant Georges. Ils logent rue des Couteliers, chez M. et Mme Tourte, amis sûrs et accueillants. André Desfeuilles les rejoint dans la Ville Rose. Le prince est convaincu de la gravité de l'heure et de son devoir. Le sous-préfet de Pamiers met au point l'itinéraire de passage avec Maurice Keller. André Desfeuilles conseille au prince une voie par Seix. Le Haut Salat est historiquement une zone de passage vers l'Espagne et de résistance

51 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

52 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

53 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 37.

à l'oppression⁵⁴. La population active du Couserans est composée à plus de 60 % d'éleveurs et de paysans. Près de 8 000 exploitations vivent en autarcie et en économie de troc⁵⁵. Les réquisitions pesant sur les producteurs et les éleveurs, sont moins importantes qu'ailleurs pour éviter les départs de personnes voulant fuir la France. Les Allemands ont toutefois instauré des contrôles sur les routes, des postes de surveillance au niveau des crêtes frontalières et se sont installés dans certains villages. À Seix, les *Grenzschuts* (gardes de frontière) résident au château de Saint-Christaud. Le réseau des passeurs est cependant bien structuré et organisé dans cette ville⁵⁶. André Desfeuilles est en contact avec son ami⁵⁷, Jean Andreu, entrepreneur de travaux publics, âgé de 46 ans⁵⁸, dont il favorise et couvre les entreprises⁵⁹. Celui-ci emploie plusieurs passeurs qui, grâce à leurs activités professionnelles peuvent circuler facilement sur les routes⁶⁰. Ils sont renseignés utilement sur les activités allemandes par les très nombreux bergers de la vallée, constamment sur place et en altitude, surveillant les zones, qui les informent des éventuels dangers⁶¹. Les guides sont ravitaillés en nourriture par leur famille ou des amis. La région produit de la viande, du lait⁶², du beurre, du fromage, des œufs, des volailles, des

54 M. CHEVALIER, *La Vie Humaine dans les Pyrénées Ariégeoises*, Milan, Résonances, 1956, p. 1060 ; L. SEREE de ROCH, *La noblesse couseranaise durant les trois derniers siècles de la Monarchie*, Mémoire de l'Institut Etudes Politiques, Toulouse, 1992 ; L. SEREE de ROCH, «Conflits populaires dans le Haut-Couserans au regard des tensions et dissidences religieuses (1822-1892)», Colloque *Gallicanisme et ultramontanisme Hier et aujourd'hui*, 10 et 12. I. 2011, Institut Catholique de Toulouse.

55 O. PEREIRA, *Population et résistance en Ariège*, Mémoire de Maîtrise Toulouse Le Mirail, 1995, p. 123 ; O. PEREIRA, *Les Ariégeois et la résistance (1939-1945)*, Nîmes, Lacour, 2000, p. 248.

56 M. AZAM, *Seix en Languedoc, des hommes et des rois*, Toulouse, imprimerie Moderne, 2003.

57 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 35.

58 Ancien Poilu avant eu les pieds gelés à Verdun.

59 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

60 C. DELPLA, «Aperçus sur la Résistance en Ariège», *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences Lettres et Arts*, 1965, p. 5-10 ; M.-C. DARGEIN, *La Résistance en Ariège : histoire et mémoire*, Mémoire de Maîtrise de Toulouse Le Mirail, 1989, p. 134.

61 IPPECOURT, *Les chemins d'Espagne : mémoires et documents sur la guerre secrète à travers les Pyrénées 1940-1945*, Paris, Gaucher, 1948, pp.396 ; E. EYCHENNE, «Le franchissement clandestin de la frontière dans les Pyrénées centrales», *Le midi toulousain : occupation et libération, Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, juillet 1983, n°131, p. 3-23 ; J.-P. BELOT, *Aux frontières de la liberté. Vichy-Madrid-Alger-Londres, s'évader de France sous l'occupation*, Paris, Fayard, 1998, p. 778 ; J. GUALTER, «Passages transpyrénéens : espoirs de la liberté (1940-1943-1944)», *Société des Amis de Saint-Lizier et du Couserans*, 1999, p. 225-237 ; O. & S. NADOUCE, *Les passeurs, 1943 : une épopée tragique*, Nîmes, Lacour, 2000, pp.141 ; C. PAILHES & M. PORTET & C. PIQUEMAL & D. VIGNAU, *De l'exil espagnol à la Libération. Les années 1939-1945 en Ariège*, Foix, Conseil Général de l'Ariège, 2010, p. 500.

62 J. SEREE de ROCH, *La production et l'industrie laitière dans le Saint Gironnais en 1938*, Thèse de doctorat de l'École Vétérinaire de Toulouse, Impr. Toulousaine, 1943.

pommes de terre, des grains, des fruits, des légumes, du miel. Les guides se cachent le jour dans les granges ou bergeries d'altitudes et sortent la nuit. Jean Andreu est en contact avec son beau-frère, Joseph Sentenac, officier au sein de l'état-major du Maroc⁶³. Plusieurs habitants de Seix se trouvent alors au Maroc. Citons le peintre René Gaston-Lagorre, qui réalise à cette époque cette magnifique toile pour le couple Sentenac.



(Cliché auteur)

63 Joseph Pierre François SENTENAC (Seix 1^{er}. VIII. 1902 - Seix 18. X. 1969), fils de François Sentenac et de Marie Madeleine Andreu-Loubil, résistant, commandant de l'Armée Française, Officier de la Légion d'Honneur : «*Seix. Le commandant Joseph Sentenac, Maire de Seix, n'est plus. Une fois encore, notre ville est plongée dans la stupeur, l'affliction et le désarroi : le commandant Joseph Sentenac, Maire de Seix, n'est plus, emporté brutalement en quelques secondes. En peu de temps, cet homme de devoir avait su conquérir l'estime de toute la population qui le pleure aujourd'hui. Ses qualités d'ordre, de sérieux, de conscience, sa droiture, sa scrupuleuse honnêteté, lui ont donné la confiance de ses administrés. Ne disait-il pas souvent lui-même : «Quand on accepte une charge, il faut la remplir honnêtement jusqu'au bout». Toute sa vie a été dominée par ce principe qu'il ne fallait jamais transiger avec sa conscience. Engagé volontaire à 19 ans, après de solides études, le commandant Sentenac avait fait dans l'armée une rapide et brillante carrière. Les campagnes du Maroc, de Tunisie, sa participation active à la Deuxième Guerre mondiale et à la Résistance lui avaient valu plusieurs citations élogieuses, la croix de la Légion d'Honneur et de nombreuses décorations. Admis à faire valoir ses droits à la retraite après plusieurs années d'occupation en Allemagne, il était revenu se fixer définitivement dans sa ville de Seix qu'il aimait tant. Dès son retour chez nous, Paul Ané lui demanda d'entrer dans son conseil municipal où il exerça les fonctions de deuxième adjoint. Après la disparition brutale de Paul Ané, le conseil municipal, à l'unanimité, le désigna comme maire. [...]*», Bulletin municipal, octobre 1969 ; B. LABROUSSE, op. cit., 2004, p. 77.

Le projet élaboré par André Desfeuilles et Maurice Keller est bien conçu. On arrive à Seix directement de Toulouse, sans difficulté. Les Allemands, contrôlant théoriquement toute la frontière, sont loin de connaître tous les sentiers de montagne et les pistes de contrebandiers⁶⁴. Maurice Keller est un spécialiste de ces passages : « *C'est un ardent patriote : depuis deux mois il n'a cessé de nous aider, et fait passer en Espagne des officiers, des soldats de l'armée si odieusement dissoute le 11 novembre, des jeunes gens en route pour l'Afrique du Nord, des israélites traqués* »⁶⁵. Dans la matinée du 18 décembre, André Desfeuilles reçoit à la préfecture, Roger de Saivre et le lieutenant Maurice Keller, afin d'échanger leurs informations. Le port de Salau est libre et le franchissement clandestin de la frontière toujours possible. André Desfeuilles conduit Roger de Saivre à Saint-Girons. Il lui dit au cours du déjeuner au Mas d'Azil : « *J'ai 33 ans. Je suis aspirant de tirailleurs sénégalais, je dois reprendre le combat avec eux dans l'Armée d'Afrique* »⁶⁶. Quelques heures après, ils retrouvent, à Saint-Girons, enfermés dans la chambre n°15 de l'*Hôtel Rieu*, le prince et ses compagnons. André Desfeuilles convient avec Roger de Saivre qu'il va désormais s'absenter de Foix afin de tout ignorer de ce qui va se passer. André Desfeuilles rentre à Pamiers « *avec plusieurs valises chiffrées bien compromettantes si je venais à tomber sur une patrouille allemande* »⁶⁷.

Durant la nuit du 19 au 20 décembre, une colonne de 22 personnes emprunte avec succès le trajet élaboré vers l'Espagne. Cependant, en cours d'ascension, un jeune homme de 18 ans meurt d'embolie et son père reste auprès du cadavre. Les gendarmes, sous les ordres de Maurice Keller, recueillent le malheureux. Les Allemands apprenant cet événement, dépêchent deux patrouilles au port de Salau. Le 21, le sous-préfet de Pamiers demande l'autorisation à sa hiérarchie de se rendre à Paris, à compter du 30 décembre⁶⁸, et rend visite au maire de Laroque-d'Olmes, à l'autre extrémité du département. Pierre Laval donne son accord à Pierre Monzat sur la demande de congé formée par Pierre Lortholary : « *Le 21 décembre 1942, le chef du gouvernement Monsieur secrétaire d'état à l'intérieur à Monsieur le préfet de l'Ariège. Votre lettre en date du 12 décembre 1942. J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'accorde à*

64 L. RIVIERE, *La guerre de grand-papa. Le refus en Couserans 1940-1944*, Saint-Girons, auteur, 1981, p. 161.

65 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 35.

66 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 36.

67 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 38.

68 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

*M. Lortholary, secrétaire général de votre préfecture, le congé d'un mois à compter du 10 décembre courant, qu'il a sollicité pour raison de santé*⁶⁹. André Desfeuilles passant par la haute vallée de l'Aude, Quillan et Limoux, gagne Carcassonne où il prend le train pour Vichy⁷⁰. Au même moment, la camionnette d'un boucher transporte le prince et ses compagnons de Saint-Girons à Seix où ils arrivent à 19 heures 30. Le café sert de lieu de rendez-vous pour ceux qui veulent passer la frontière⁷¹. Ils s'y désaltèrent avec Jean Andreu accompagné de sa fille Madeleine⁷².



(Archives familiales)

Le guide est à l'heure et les prend en charge sur la rive droite du Salat, alors que sur la rive gauche du torrent une patrouille allemande redescend en chantant. Les voyageurs cloutent leurs chaussures et abandonnent leurs bagages inutiles. Roger de Saivre étrenne des chaussures de marche achetées en Suisse. Vers 21 heures, un deuxième guide, frère du premier, les rejoint. Les hommes quittent Seix dans la soirée, avançant dans une

69 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

70 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 46.

71 P. CABAU, «Massat, de l'occupation à la fin de la guerre (1942-1945)», *Le petit journal de Massat*, juillet 2011, n°31.

72 Souvenirs de Madeleine Andreu.

obscurité relative. La lune éclaire le terrain rocailleux de la vallée du Salat. Le temps est beau et froid. À 22 heures 30, ils font une halte dans un hangar appartenant au troisième frère des guides. Ils repartent à minuit. La pente s'accroît avec une neige légère. Vers 1 600 mètres d'altitude, ils se reposent à nouveau dans une cabane de berger, servant de relais de sécurité, mangent un peu et reprennent des forces. L'épaisseur de la neige augmente, 25 centimètres et, par endroits des amoncellements de 80 centimètres à 1 mètre. La lune éclaire une patrouille allemande descendant de la montagne. Ils se plaquent au sol, puis le silence revenu, reprennent leur marche. Les hommes peinent. Roger de Saivre supporte mal les blessures de ses chaussures neuves et les fatigues de la marche, n'étant pas entraîné pour de tels exercices. Le prince l'aide de son mieux. À l'aube du 22 décembre, la petite troupe se trouve à 2 300 mètres d'altitude et à quelques centaines de mètres de trois soldats Allemands. Les fugitifs se dissimulent derrière des rochers. Le prince déclare : « *Nous ne pouvons pas passer, nous allons nous faire arrêter, il faut redescendre* ». S'enfonçant dans la neige, haute parfois d'un mètre, soutenant Roger de Saivre fatigué, le prince et ses compagnons se réfugient dans un chalet où ils espèrent pouvoir attendre la nuit, mais ne peuvent brouiller les pistes. Une autre patrouille allemande monte suivant les traces des fugitifs qui sont capturés à 15 heures près du chalet. En redescendant en file indienne dans la neige vers Couflens, entre leurs gardiens, le prince et Deniau se délestent, à un tournant de la piste, de plusieurs rouleaux de pièces d'or destinés au financement de l'expédition. Enfermés dans une scierie, sous la garde d'un soldat, ils se concertent un instant, autour d'un feu de branches vertes, pour se débarrasser des papiers compromettants. Profitant de l'absence d'un soldat, sorti pour aller chercher du bois, les prisonniers jettent sur la cendre, papiers, lettres de change, francs suisses. À son retour, rien n'a brûlé, mais celui-ci jette les branchages dans la cheminée sans rien apercevoir. Dollars, sterlings et pesetas brûlent⁷³. André Desfeuilles passe la journée à Vichy, escomptant être informé de l'arrivée du prince à l'ambassade d'Espagne : « *Or, je n'apprends rien du tout. Le chargé d'affaires d'Espagne n'a rien reçu, l'Hôtel du Parc feint de tout ignorer. Quant à l'Intérieur, j'y suis reçu par Georges Hilaire, secrétaire général pour l'administration, qui, sur des instructions transmises de Paris, révoque, mute ou nomme chaque jour préfets et sous-préfets à travers le*

73 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 46.

territoire. Nous échangeons d'anodins propos. Son directeur de cabinet, Pierre Guérin, heureusement, arrange bien des situations, et je l'en remercie encore»⁷⁴. Les prisonniers traversent le hameau du Pont de la Taule.

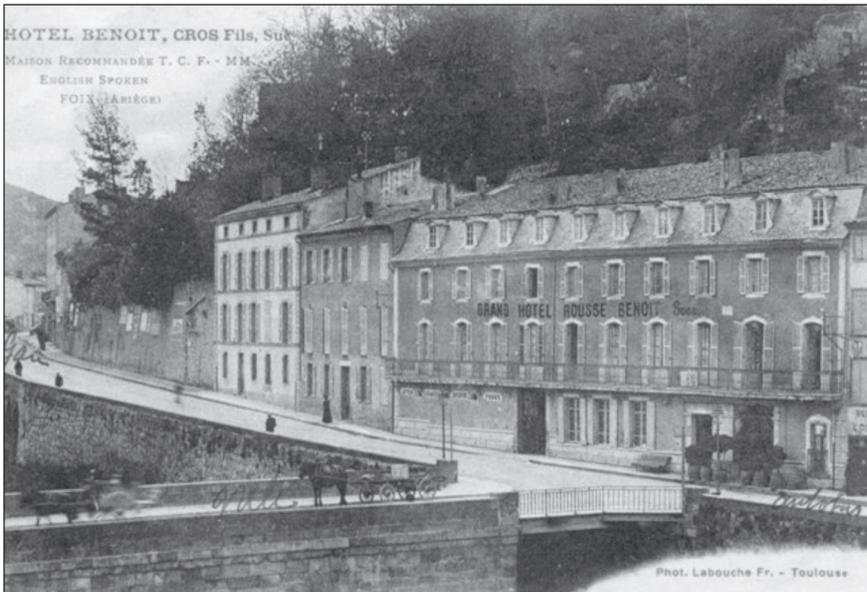


(Archives familiales)

La patrouille de *Grenzschuts* et les prisonniers passent devant les marbreries⁷⁵ et arrivent à Seix, à 19 heures 30. André Desfeuilles quitte Vichy durant la nuit du 22 au 23 décembre pour rentrer à Foix. Il couche, à 6 heures du matin, à l'*Hôtel de la Barbacane*. Les prisonniers sont transférés de Seix à Foix sous escorte, menacés d'être abattus comme des chiens (*wieein Hundumgehauen*) s'ils tentent de fuir. Le prince avoue en chemin sa véritable identité au chef du détachement qui annonce de ce fait, de façon grandiloquente à son arrivée, qu'il a fait prisonnier Napoléon. Le prince et les siens, passent la matinée à l'*Hôtel Benoit*.

74 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 38-39.

75 L. SEREE de ROCH, «Sur l'exploitation des carrières de marbres à Seix (Ariège)», *Revue du Cercle Généalogique du Languedoc*, janv.-fév.-mars 2007, n°114, *Ariège Moun País*, juin 2008, n°65.



(Archives familiales)

La salle à manger de l'hôtel sert de corps de garde à la police allemande et de lieu de concentration des prisonniers. Le propriétaire de l'hôtel, Souquet est « *obligé de passer dans ce local pour vérifier les chaudières du chauffage central ; c'était pour moi un prétexte pour me rendre compte des prises faites par la Gestapo pendant la nuit* »⁷⁶. Roger de Saivre parvient à communiquer avec Souquet, décline son identité et lui demande de prévenir André Desfeuilles de leur présence dans l'hôtel et de le délester de papiers compromettants. Une femme de chambre espagnole frappe à la porte d'André Desfeuilles tendant un billet lui demandant de venir à l'*Hôtel Benoit*. André Desfeuilles se rend à la préfecture pour discuter avec le chef de la sûreté qui ne détient aucun rapport sur l'affaire. Il gare sa voiture à 50 mètres de la *Feldgendarmarie*. Un convoi se dirigeant vers Ax-les-Thermes s'arrête alors. La sentinelle de garde devant la porte s'approche du camion de tête. André Desfeuilles passe derrière elle et pénètre dans l'hôtel. Le propriétaire de l'hôtel le pousse vers une petite cafétéria et lui dit d'attendre. Souquet le met au courant de l'arrestation de ses amis et du désir de Roger de Saivre d'avoir un entretien avec lui. André Desfeuilles lève les bras au ciel ! Comment faire ? « *Asseyez-vous et attendez : si la Gestapo vient, vous êtes un ami en visite. Mais comment*

76 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 41.

arriver à soustraire un prisonnier à la surveillance des gardiens avertis de l'importance et de la qualité des hommes placés sous leur garde ? C'était folie d'y penser. Tout à coup, une idée me vient. Faites le mort, dis-je à M. Desfeuilles. Je rentre dans la salle de garde. Les récipients et les trois tasses de café traînent encore sur la table. M'adressant aux prisonniers : «Messieurs, je ne sais pas qui vous êtes, mais vous avez l'habitude de vous faire servir, je le vois. Le personnel est peu nombreux. Vous pourriez, sans déchoir, porter vous-mêmes ces tasses à la cuisine. Et me tournant vers le sous-officier : «Dites-leur de rapporter la vaisselle à l'office». – Jawohl ! répond le feldwebel. Et d'un geste d'autorité, il leur donne l'ordre de débarrasser la table. Roger de Saivre se détache, enlève le plateau. Je lui indique la cuisine où il tombe dans les bras de M. Desfeuilles ; de retour dans la salle, j'indique à Georges et à Napoléon que Desfeuilles est là. Leurs figures se détendent. Les minutes sont longues. Enfin Roger de Saivre revient délesté de sa vaisselle et probablement aussi de ses papiers»⁷⁷. Le sous-préfet de Pamiers quitte rapidement les lieux. Sur le pont, il croise le chef de la Gestapo Schmidt, sans le reconnaître. André Desfeuilles monte à la préfecture exposer la situation à Pierre Monzat qui dit en apprenant la nouvelle : « Comment Napoléon ? Pourquoi pas Jeanne d'Arc ! Saivre, le chef de Cabinet du Maréchal ? Et l'autre jour Pierre Pucheu, mon ministre, il y a encore quelques mois encore, lui qui devait garder l'Intérieur dix ans ! Alors quoi, tout le monde part ! »⁷⁸ André Desfeuilles a beaucoup de peine à calmer le préfet. À cet instant, Le Lidec, sous-préfet de Saint-Girons, téléphone : «Sait-il quelque chose ? Ma gorge se serre. Que va-t-il dire ? Il demande simplement à son nouveau préfet de le «reconnaître», je respire»⁷⁹. André Desfeuilles rappelle à Pierre Monzat que son arrêté préfectoral du 14 décembre a créé le long de la frontière espagnole une zone interdite à la circulation de 10 kilomètres de profondeur, et que, par conséquent, les prisonniers sont justiciables de la justice française pour délit de circulation en zone interdite et non de l'autorité occupante, et qu'il y a tout lieu de faire une démarche. Le préfet reste sourd à cette argumentation et appelle le préfet régional Chêneaux de Leyritz. Le jour même, un décret est pris révoquant Roger de Saivre. André Desfeuilles laisse le préfet à son étonnement rageur et redescends vers la *Feldgendarmarie*. Des soldats en armes se dirigent vers l'*Hôtel Benoit*. Louis Napoléon-Bonaparte ne bénéficie d'aucun traitement de

77 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 44-45.

78 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 46.

79 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 47.

faveur. Le prince et ses compagnons sortent sous escorte vers la gare. Des sentinelles entourent le chef de la maison impériale de France dans le hall bondé de voyageurs. Ils montent dans le train à 11 heures 30.

B) La détention du prince, un protecteur politiquement éliminé par de Gaulle et l'engagement de Louis Monnier dans l'Organisation de Résistance Armée.

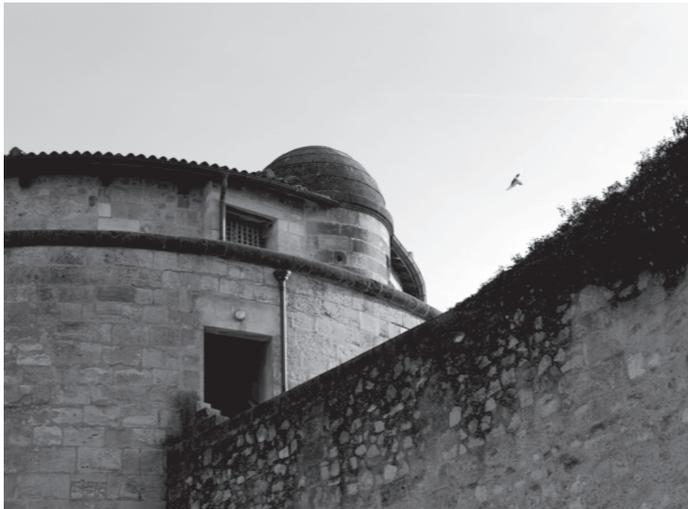
Nous distinguerons pour une plus grande clarté dans notre analyse, ces deux périodes :

La détention du prince.

Un protecteur politiquement éliminé par de Gaulle et l'engagement de Louis Monnier dans l'ORA.

1) La détention du prince.

Les prisonniers sont conduits à Toulouse puis immédiatement, au centre de détention de Bordeaux *Sicherheitsdienst* et enfermés au Fort du Hâ au *Wehrmachtsgefängnisfürzivilbewohner*, que les Allemands utilisent comme prison politique pour les opposants et résistants⁸⁰. Ils sont enfermés au *Wartezelle*, cellule dite d'attente où ils grelottent de froid toute la nuit.



⁸⁰ Le fort est une ancienne forteresse construite par Charles VII après la reprise de Bordeaux sur les anglais en 1453. Edouard Daladier et Georges Mandel en ont aussi été temporairement pensionnaires. Actuellement, le château abrite le Palais de Justice et l'École Nationale de la Magistrature. J.-J. DEGRACIAS, *Le fort du Hâ de Bordeaux*, Bordeaux, Ed. Aquitaine, 2006, p. 88.

Le 24 décembre, Darlan est assassiné et Giraud est élu le 26 haut-commissaire en Afrique française et commandant en chef des armées. Le même jour, le cabinet du préfet de l'Ariège transmet à Pierre Lortholary l'accord donné par le gouvernement de Vichy sur sa demande de congé : *«Le 26 décembre 1942, cabinet du préfet à Monsieur Lortholary, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le chef du gouvernement ministre secrétaire d'état à l'intérieur vous accorde le congé d'un mois à compter du 10 courant que vous avez sollicité pour raison de santé»*⁸¹. Le 29, Pierre Laval fait droit par télégramme, à la demande d'André Desfeuilles de se rendre à Paris : *«Vichy 29 décembre 1942, Intérieur personnel à préfet Ariège sauf objection de votre part autorise sous-préfet Pamiers à se rendre provisoirement Paris à partir du 30 décembre»*⁸². André Desfeuilles informe Charles Trochu de l'échec de la tentative du passage des Pyrénées (la révocation de Roger de Saivre l'avait déjà alerté et lui avait fait prévoir la mauvaise nouvelle). À Vichy, le bruit court que les Allemands vont fusiller le chef de cabinet du Maréchal pour l'exemple et que le général de Lattre sera condamné à mort et dégradé. Estèbe, chef du cabinet civil, va spécialement à Paris demander à Charles Trochu de se rendre auprès du Maréchal, connaissant son influence à son égard. Pétain obtient de Pierre Laval une intervention immédiate auprès des Allemands afin que Roger de Saivre ne soit pas fusillé.

Maurice Keller élude et fait traîner l'enquête sur la filière de passage, avec d'autant plus d'efficacité qu'il la connaît bien puisqu'il fait partie du réseau d'évasion. Le préfet de l'Ariège prend des sanctions à l'encontre de son personnel. Le 31 décembre, il est mis fin aux fonctions de René Glatard⁸³, chef de cabinet de la préfecture⁸⁴. Le chef de division est envoyé à Cahors. Cagne, chef de bureau du cabinet est expédié en Haute-Loire⁸⁵. Le 4 janvier 1943, Pierre Laval informe Pierre Monzat de la cessation des fonctions du sous-préfet de Saint-Girons : *«Le chef du gouvernement, ministre secrétaire d'état à l'intérieur à Monsieur le préfet de l'Ariège. J'ai l'honneur de vous informer que M. l'Amiral Abrial, secrétaire d'état à la marine vient de me faire connaître qu'il se trouvait dans l'obligation en raison des circonstances actuelles, de faire cesser la*

81 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

82 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

83 René GLATARD est né le 22. VII. 1911. Licencié en droit, rédacteur auxiliaire, il est délégué dans les fonctions de chef de cabinet à titre intérimaire.

84 Arch. dép. Ariège : 1 W 8.

85 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

*position de Mission hors-cadre du capitaine de corvette Le Lidec, sous-préfet de Saint-Girons, et de le placer en congé d'armistice à compter du 1^{er} décembre 1942. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer de cette situation M. Le Lidec qui devra continuer à verser lui-même les retenues pour pensions afférentes à la solde de son grade. Des lettres de rappel lui seront à cet effet adressées au début de chaque semestre par le secrétariat d'état à la marine. Vous trouverez ci-joint le titre de congé d'armistice et la fiche de démobilisation de M. Le Lidec que je vous demande de bien vouloir transmettre à l'intéressé*⁸⁶. Pierre Lortholary est exclu des cadres préfectoraux. Le 7 janvier, Louis Amade⁸⁷, chef de cabinet intérimaire du préfet de l'Isère, est nommé par arrêté de Pierre Laval, secrétaire général de la préfecture de l'Ariège en remplacement de Pierre Lortholary *«déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions»*⁸⁸. Les véritables organisateurs de la tentative d'évasion (André Desfeuilles et Maurice Keller) ne sont pas sanctionnés. Au contraire, Pierre Monzat soutient, le 11 janvier, la promotion et la titularisation du sous-préfet de Pamiers auprès de Pierre Laval : *«Le préfet de l'Ariège, à Monsieur le chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'état à l'intérieur, titularisation de M. Desfeuilles : Par dépêche citée en référence, vous avez bien voulu me consulter sur la titularisation éventuelle de M. Desfeuilles, actuellement chargé d'assurer l'intérim de la sous-préfecture de Pamiers. J'ai l'honneur de vous faire connaître que la personnalité, l'activité et l'attitude politique de M. Desfeuilles n'ayant provoqué aucune critique de ma part, j'émets en ce qui me concerne, un avis favorable à la titularisation envisagée»*⁸⁹. Pierre Laval confirme, le même jour, par télégramme, la nomination de Louis Amade : *«JO demain publie arrêté nommant secrétaire général votre préfecture Amade chef de cabinet préfet Isère en remplacement Lortholary démissionnaire d'office de ses fonctions»*⁹⁰. Le 16 janvier, la Zone Réservée Pyrénéenne est interdite sur 20 km de profondeur le long de la frontière franco-espagnole afin d'empêcher le départ des personnes voulant fuir la France. Le poste de contrôle d'entrée de la Zone interdite

86 Arch. dép. Ariège : 1 W 6.

87 Louis AMADE est né le 13. I. 1915 à Ille-sur-Têt. Il est célibataire, licencié en droit, licencié ès lettres, diplômé d'études pénales, diplômé d'études provençales et catalanes. Il entre dans l'administration préfectorale le 16. XI. 1937. En avril 1940, il est nommé sous-préfet du Vigan, puis est ramené par Vichy au grade de chef de cabinet. Le 7. I. 1943, il est nommé secrétaire général de l'Ariège. En 1945, il refuse une nomination au poste de secrétaire général du Finistère car cette nomination le replace sous les ordres de Pierre Monzat dont il désapprouve l'attitude politique.

88 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

89 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

90 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

se situe au Kercabanac. Les habitants sont munis d'une carte d'identité spéciale comportant la mention «Zone Réservée Pyrénéenne».



(Archives Familiales)

Le 17, le journal allemand de Paris, *Pariser Zeitung*, donne sa version de l'arrestation du prince : « Deux ans à peine après avoir rendu les cendres de l'Aiglon aux Français qui n'ont témoigné aucune reconnaissance, les Allemands arrêtent et menacent d'abattre le chef de la famille impériale et ses compagnons. «Le nouvel «Empereur», afin de faire meilleure impression sur les Anglo-Saxons à son arrivée à Alger, rechercha un aide de camp convenable. Celui-ci se présenta sous l'aspect d'un jeune officier du nom de Georges qui était le fils de l'ancien chef de l'état-major général lors de la catastrophe de 1940. Grâce à ses relations militaires, ils purent se procurer une automobile et l'essence nécessaire pour arriver jusqu'à la frontière espagnole. Quelques kilomètres avant la frontière, ils abandonnèrent la voiture et «l'Empereur» se rendit à pied avec ses deux compagnons à la frontière ; entre-temps, une patrouille avait découvert l'auto abandonnée, y avait trouvé les laissez-passer. Elle tomba sur les trois personnes quelque peu troublées qui montrèrent des papiers devant par trop les justifier. «L'Empereur» et sa suite furent contraints de se laisser emmener à la préfecture la plus proche, celle de l'Ariège

où ils furent interrogés ; un pénible fiasco. En chemin déjà «l'Empereur avait avoué sa véritable identité et le chef du détachement de la police put de ce fait annoncer de façon grandiloquente qu'il avait fait Napoléon prisonnier»⁹¹.

Le 21, au soir, le greffe restitue leurs affaires personnelles et valeurs aux prisonniers qui sont extraits du fort du Hâ, conduits à la gare, et embarqués pour Paris, où ils arrivent le lendemain matin à 7 heures. Une camionnette bâchée conduit le prince de la gare d'Austerlitz à l'immeuble de la Gestapo, avenue Foch. Après un long interrogatoire, il est conduit à la préfecture de police, aux prisons de la Santé et du Cherche-Midi, puis à Fresnes. Le 23, le gouvernement de Vichy envoie un télégramme à Pierre Monzat, préfet de l'Ariège et à Cheneaux de Leyritz, préfet régional de Toulouse annonçant la publication de l'arrêté nommant Louis Amade, secrétaire général de préfecture : «*Le 23 janvier 1943, affaires, intérieur, personnel, à préfet de Foix en communication préfet régional Toulouse, journal officiel demain public arrêté nommant secrétaire général votre préfecture Amade chef cabinet préfet Isère en remplacement Lortholary démissionnaire d'office de ses fonctions*»⁹². Le lendemain matin, les quatre prisonniers, dépouillés de leurs vêtements, envoyés à la désinfection, se retrouvent dans une même cellule, vêtus de la tenue des condamnés en laine brune épaisse. Le prince étant très grand, les manches de sa veste lui arrivent à la saignée du coude, quant au pantalon, il s'arrête aux genoux... C'est dans cet accoutrement que ses compagnons fêtent très protocolairement, et de leur mieux, son 29^e anniversaire⁹³. Le 25, André Desfeuilles prend la route de la prison de Fresnes. La prison est commandée par le Major Giselher, professeur de psychologie criminelle à Berlin, cultivé, passionné par l'histoire de l'Empire et admirateur de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie : «*Mais bien sûr, j'ai ici «l'Empereur», je l'ai vu ce matin dans sa cellule et il n'a pas de pantalon... !*»⁹⁴. André Desfeuilles est en contact avec le prince Joachim Louis Napoléon Murat⁹⁵, chez lequel il se rend pour trouver un pantalon de très grande taille, du linge, des chandails et des lainages. Des

91 «Le Prince Napoléon et l'Afrique du Nord, un coup d'état privé en marge du coup de force d'Alger», *Pariser Zeitung*, 17. I. 1943.

92 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

93 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 57-58.

94 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 60.

95 Joachim Louis Napoléon MURAT, 7^e prince Murat (Neuilly-sur-Seine 16. I. 1920 - Saint-Michel-en-Brenne 20. VII. 1944). Il épouse le 18. VIII. 1940, à Marseille, Nicole Véra Claire Hélène Maurice Pastré, fille du comte romain Jean Pastré, dont il a trois enfants.

restaurateurs parisiens lui donnent gratuitement des victuailles : «*À partir de ce jour, je me rendis maintes fois à Fresnes...*»⁹⁶. Le sous-préfet de Pamiers améliore les conditions de détention du prince, en lui faisant remettre des provisions, des livres, des affaires, etc...

Le 29 janvier 1943, la préfecture de l'Ariège obtient du gouvernement de Vichy, la transmission de la copie conforme de l'arrêté du 27 septembre 1941 de Pierre Pucheu déclarant démissionnaire d'office Pierre Lortholary, sous-préfet de Rochechouart⁹⁷. Alors qu'André Desfeuilles rend compte du fait que l'arrestation du prince et de ses compagnons est uniquement à l'origine de la démission d'office de Pierre Lortholary, l'arrêté du 1^{er} février 1943 pris à son encontre par le préfet de l'Ariège se fonde uniquement sur celui du 27 septembre 1941 : «*Le 1^{er} février 1943, Monsieur le chef de la 2^{ème} division. Par arrêté en date du 27 septembre 1941 de M. le ministre secrétaire d'état à l'intérieur, M. Lortholary, sous-préfet de Rochechouart, actuellement secrétaire général de la préfecture de l'Ariège a été déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions. La date d'effet de cette décision sera celle de l'installation de M. Amade son successeur. Prière Monsieur le chef de la 2^{ème} division de bien vouloir adresser le certificat de cessation de paiement de l'intéressé à M. le chef du gouvernement, ministre secrétaire d'état à l'intérieur, direction du personnel, du matériel et de la comptabilité*»⁹⁸. Pierre Monzat ne fait officiellement aucune référence à cette affaire mais se réfère à l'appartenance maçonnique du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège, pourtant déjà connue. Le général Frère prend le commandement de l'Organisation de Résistance de l'Armée, regroupant d'anciens militaires français déterminés à résister contre l'occupant, rejetant de Gaulle. Le 8 février, André Desfeuilles n'a toujours pas repris ses fonctions. Pierre Monzat téléphone à Pierre Laval et écrit : «*Le préfet de l'Ariège à Monsieur le chef du gouvernement ministre secrétaire d'état à l'intérieur secrétariat général pour l'administration du cabinet : j'ai l'honneur de vous confirmer les termes de ma communication téléphonique de ce jour par laquelle je vous ai fait connaître que M. Desfeuilles, sous-préfet à titre intérimaire de Pamiers qui avait obtenu le 29 décembre dernier l'autorisation de se rendre à Paris, n'est pas encore de retour à Pamiers ; Je vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir me fixer sur la décision que vous estimez devoir prendre à*

96 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 60.

97 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

98 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

ce sujet»⁹⁹. Le préfet de l'Ariège ne prend aucune décision à l'encontre d'André Desfeuilles mais laisse ce soin au gouvernement.

Le 23 février, le prince est transféré à la «villa-prison» de Neuilly¹⁰⁰. Il reçoit à plusieurs reprises la visite d'un représentant du Chancelier, du nom de Nosek, afin que donner son adhésion à un message commun anti-russe et anti-anglais signé Hitler-Napoléon : *«Singulière idée de croire possible semblable manifeste ! Voit-on le Prince Napoléon banni de France par la République, rentrer à Paris dans les fourgons de l'étranger, en l'occurrence, un panier à salade, approuvant la perte de la Corse de ses ancêtres, de Nice et de la Savoie unies à la France par Napoléon III, et donner le bras à l'apprenti architecte autrichien ! »*¹⁰¹.

Le 9 mars, le préfet de l'Ariège écrit sur Joseph Anglade à Lucien Romier, directeur du cabinet du ministre d'État : *«Monsieur le directeur, vous avez bien voulu me demander des renseignements sur M. Joseph Anglade qui a été chef intérimaire en Ariège. J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Anglade a en effet rempli les fonctions de chef de cabinet auprès de moi pour la période indiquée. Il n'a pas fait preuve de beaucoup de stabilité et d'esprit de suite. Néanmoins, il n'est pas possible de le juger au point de vue de ses capacités en un si court délai, sa conduite et sa tenue durant mes séjours à Foix n'ont donné lieu à aucune remarque défavorable»*¹⁰².

En avril, la famille royale italienne intervient auprès des autorités allemandes afin que le prince soit assigné à résidence à Paris. Hitler décide de l'élargissement du chef de la maison impériale, pour des raisons de propagande, et désigne Paris car l'appareil policier y est plus développé que partout ailleurs¹⁰³. Le prince réside au pied de la colline de Chaillot et rencontre le sous-préfet de Pamiers aux Champs-Élysées. Le 23 avril, André Desfeuilles obtient du major Giseller la libération de Georges et Deniau : *« Il m'emmena dans un couloir, une porte donnant sur un escalier de cave s'ouvrit et précédé d'un soldat, je vis sortir les lieutenants Georges et Deniau, que je n'avais pas vus depuis le quai de la gare de Foix, le 23 décembre 1942. Ils portaient leur barda sur le dos, dans une couverture.*

99 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

100 Ont été détenus dans cette villa célèbre Albert Lebrun, François-Poncet, La Roche, Pierre de Gaulle.

101 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 66-67.

102 Arch. dép. Ariège : 1W8.

103 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 67-68.

*Ils ne savaient que dire : devaient-ils me reconnaître, ne pas me connaître ? Je les emmenais en auto, ce à quoi ils ne s'attendaient certainement pas un instant avant »*¹⁰⁴. Le 30 avril, Pierre Laval prend un arrêté «*par lequel il a été mis fin aux fonctions de M. Desfeuilles sous-préfet intérimaire de Pamiers. La date d'effet de cette décision a été fixée au 16 mai 1943*»¹⁰⁵. Pierre Laval nomme, le même jour, M. de Caunes, docteur en droit, sous-préfet de Pamiers à titre intérimaire¹⁰⁶.

2) Un protecteur politiquement éliminé par de Gaulle et l'engagement de Louis Monnier dans l'ORA.

Churchill organise l'évasion de France du général Joseph Georges, afin qu'il puisse travailler de concert avec le général Giraud en Algérie. Le 30 mai, est constitué, à Alger, le Comité Français de la Libération Nationale (CFLN). La première réunion de travail se tient le lendemain. Giraud y participe accompagné du général Joseph Georges et de Jean Monnet. De Gaulle est escorté d'André Philip, de l'ambassadeur René Massigli et du général Catroux. De Gaulle demande à Giraud la constitution d'un gouvernement français capable de défendre les intérêts de la France dans le camp allié. Pour ce faire, il faudrait que Giraud renonce à cumuler le commandement en chef militaire et la présidence du pouvoir civil et que soient immédiatement congédiés les proconsuls vichystes : Giraud refuse. De Gaulle accepte le cumul provisoire par Giraud du commandement militaire et de la présidence, mais à condition que les chefs de territoires compromis soient immédiatement démis : Giraud refuse. Le 3 juin, Joseph Georges est nommé commissaire d'État du CFLN. Le 8, Joseph Georges tente de faire rattacher les Forces Françaises Libres à l'armée de Giraud. Sa proposition est repoussée par la majorité des commissaires. Catroux propose de confier à de Gaulle la défense nationale, Giraud recevant le commandement de l'ensemble des forces françaises. Sa proposition est repoussée par Georges et Giraud. De Gaulle propose la création d'un comité militaire et l'abandon par Giraud de sa présidence lorsqu'il exercera un commandement en campagne : Giraud et Georges refusent. Le soir du 9 juin, de Gaulle adresse aux commissaires une lettre dénonçant la paralysie du Comité et décide de s'en retirer. Le 10, Giraud tente de s'emparer de la direction du Comité, mais on lui objecte que rien ne peut être fait sans

104 A. DESFEUILLES, *op. cit.*, 1954, p. 66-67.

105 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

106 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

l'accord de son rival. Juin et Bouscat tentent de faire admettre à Giraud la nécessaire subordination de l'armée au pouvoir civil. Giraud s'entête dans son refus. De Gaulle s'abstient alors pendant 6 jours de participer aux activités du Comité. Giraud et Georges font preuve d'intransigeance car ils se sentent appuyés par la puissance américaine. Les événements évoluent cependant en leur défaveur car leurs troupes rallient progressivement les Forces Françaises Libres. Les combattants les plus motivés de l'armée de Giraud n'ont plus envie de se faire commander par des officiers qui ont tiré sur les Alliés et qui les exhortent à combattre pour délivrer le Maréchal. Les services de l'*Abwehr* arrêtent les généraux Frère, Gilliot, et Olleris. En juillet, Giraud commet l'erreur de se rendre longuement aux États-Unis, permettant ainsi à de Gaulle de multiplier les ralliements en son absence. Giraud est progressivement supplanté par de Gaulle. Georges, quant à lui, ne parvient pas à imposer son point de vue modéré. Roger de Saivre est déporté à Buchenwald où il arrive le 14 août dans le convoi n° I.123 d'hommes de «personnalités-otages»¹⁰⁷. Le 31, il est transféré à Plansee¹⁰⁸. Le 3 septembre, Jean de Lattre de Tassigny s'évade de la prison de Riom et rejoint Londres. Le 13, Giraud mène le débarquement en Corse avec succès, en liaison avec les résistants locaux. En trois semaines, l'île est libérée. Mais il laisse à l'issue de cette opération le Front national, groupe de Résistance à orientation communiste, prendre le contrôle de la Corse. Le général Verneau est arrêté. Il sera remplacé à la tête de l'ORA par le général Revers.

Le 23 octobre, M. de Caunes, sous-préfet de Pamiers à titre intérimaire, démissionne accusé d'être PPF par Pierre Monzat. Ses rapports étant difficiles avec le préfet de l'Ariège, il est nommé secrétaire général intérimaire de la préfecture de Haute-Saône¹⁰⁹. Le même jour, Henri

107 Un certain nombre de personnes occupant des postes à responsabilité civile, politique ou militaire voire religieuse sont arrêtées, souvent de manière préventive, en raison du danger qu'elles peuvent représenter, puis déportées, afin de servir, le cas échéant, de monnaie d'échange. Cinq hommes exerçant de hautes responsabilités à Vichy sont transférés en Allemagne en tant que «personnalités-otages» : Maurice Poincignon, Roger de Saivre, chef adjoint du cabinet civil de Pétain, Henri de Tournemire, chef d'escadron, Paul Estèbe, attaché au cabinet du Maréchal, Jean Pebrel, chef de cabinet au ministère des Finances. In *Livre mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, Tirésias, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 1996.

108 Plansee, Kommando du KL Dachau, est situé près de Füssen, où sont détenues les «personnalités-otages» déportées. Il y reste jusqu'à sa libération le 7. V. 1945. In *Livre mémorial de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation*, Tirésias, Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 1996.

109 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

Cons¹¹⁰, secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, est nommé préfet de l'Ariège en remplacement de Pierre Monzat¹¹¹.

Le 9 novembre, Guiraud est acculé à la démission de la coprésidence du C.F.L.N., mais demeure commandant en chef des forces françaises. Le prince, en contact avec son cousin Joachim Louis Napoléon Murat (se faisant appeler Joachim au sein de l'O.R.A), sous-lieutenant, servant comme agent de liaison du colonel Raymond Chomel¹¹², fausse compagnie à ses gardiens en novembre. Le prince Murat l'aide à rejoindre un maquis mis sur pied dans la région de Châteauroux¹¹³. Le prince s'engage dans l'ORA sous le pseudonyme de Louis Monnier et gagne les maquis du Berry. Le 11 décembre, Pierre Monzat est nommé préfet des Deux-Sèvres¹¹⁴. Le 20 décembre, Jean de Lattre de Tassigny arrive à Alger et prend le commandement de l'armée B. Charles Trochu franchit les Pyrénées, grâce à la filière de contrebandiers de Jean-Louis Vigier puis gagne Alger par Gibraltar¹¹⁵. En février 1944, l'ORA fusionne avec l'Armée Secrète et les FTP pour former les FFI, tout en conservant son autonomie. Louis Monnier

110 Henri CONS est né le 2. VI. 1906 à Gien. Marié, 2 enfants, il est licencié en droit. Le 7. II. 1941, il est nommé sous-préfet d'Oloron, le 25. I. 1943 secrétaire-général du Maine et Loire, le 28. X. 1943 préfet de l'Ariège.

111 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

112 Raymond Emmanuel Marie Siméon CHOMEL (Fournies 5. IX. 1897– Paris, 10. VIII. 1989). Lors de l'offensive allemande de mai 1940, le commandant Chomel est officier de liaison du Grand Quartier Général français auprès de la 4^e division cuirassée. De Gaulle le prend le 23 mai comme chef d'état-major et lui fait préparer l'ordre de bataille d'Abbeville puis le fait entrer dans son cabinet militaire à Paris le 6 juin. Chomel, promu colonel, vit aux côtés de De Gaulle l'effondrement militaire et politique de la III^e République. Lorsque le général part à Londres, le 17. VI. 1940, il propose aux membres de son cabinet de venir avec lui. Chomel, père de six enfants, souhaite rester en France. Le général Chomel rejoint de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, comme membre de son cabinet militaire. Il devient son chef de cabinet militaire à l'automne 1945 et le reste jusqu'au départ du général le 21. I. 1946. Il est ensuite commandant de l'École d'état-major (1945-1949), puis de la 3^e division d'infanterie (1951-1954) et du 2^e corps d'armée (1954-1957). Il est membre du Conseil supérieur de la guerre en 1957 et passe dans le cadre de réserve en 1962. Il décède à l'âge de 91 ans. M. BAUDOT, *Libération de la Bretagne*, Paris, Hachette, 1973, p. 223 ; Col J. DRUART, *Le maquis d'Epéron*, 32^e régiment d'infanterie, brigade Charles Martel, Mondevrier, Hérault, 1991, pp.292 ; Gal R. CHOMEL, «Avec la brigade Charles Martel dans les maquis du Berry», in *Les années 40*, Paris, Tallandier-Hachette, n°67 ; D. BERNARD, «Le général Chomel et la brigade Charles Martel, une formation militaire dans la Résistance», colloque *Des militaires en Résistance en Région Centre*, Nevers, 4. IV. 2012.

113 P. ORDIONI, *Mémoires à contretemps 1945-1972*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 2000, pp.330.

114 Arch. dép. Ariège : 1W4.

115 Il combat glorieusement en Italie et en France avec le 3^e Spahis algérien sous les ordres des généraux de Monsabert, Juin et de Lattre de Tassigny. Titulaire de 7 citations, il est commandeur de la Légion d'honneur. En 1945, ses successeurs à l'Hôtel de Ville de Paris font disparaître son nom de la liste des présidents du conseil municipal de Paris pendant l'occupation, gravée dans le marbre dans la galerie du Conseil.

appartient à la 1^{ère} compagnie du Bataillon FFI Carol commandée par Jean Costa de Beauregard. Le 9 avril, de Gaulle élimine complètement Giraud en lui retirant son poste de commandant en chef des forces françaises.

Le 10 juin, des SS de la division *Das Reich* et des miliciens attaquent le maquis FTP de Betchat. Une vague de terreur s'abat sur le Couserans (plus de quarante personnes sont abattues dans la journée). Les Allemands arrêtent des personnalités pour décourager toute velléité d'insurrection organisée. Sachant que certains gendarmes vont gagner le maquis, Maurice Keller réunit l'ensemble de ses hommes dans la cour de la caserne et les appelle à la prudence face à un ennemi toujours puissant. Il est arrêté dans la nuit, interné à la prison Saint-Michel à Toulouse et déporté vers l'Allemagne.

Le 20 juin, la 1^{ère} compagnie de Bataillon FFI Carol devient le 17^e bataillon de chasseurs à pied. Chomel reçoit le commandement des troupes mobiles, groupées dans la brigade Charles Martel. Il est nommé chef d'état-major et conseiller militaire du colonel Paul Minguet, chef des FFI de l'Indre. La brigade multiplie les opérations de sabotage et harcèle les divisions allemandes qui montent vers le front de Normandie. Les transmissions et les déplacements, de plus en plus surveillés par l'occupant, deviennent très dangereux. Le 20 juillet, le prince Joachim Murat est tué par une patrouille allemande de la division *Das Reich* près de l'étang de la Gabrière, commune de Saint-Michel-en-Brenne (Indre), en compagnie de l'aspirant Olivier Paquin.

Lors de la libération de l'Ariège, les mouvements unis de la Résistance du département réclament que Pierre Lortholary, du fait de ses actions, occupe les fonctions de préfet. La Gestapo empêche la réalisation de ce projet. Le 14 août, les Alliés débarquent en Provence. Le 22 août, le département de l'Ariège est complètement libéré. Après les tontes des chevelures et les défilés de prisonniers Allemands à travers la foule, arrive l'heure des règlements de comptes¹¹⁶. Les maquis communistes veulent s'en prendre à Jean Andreu auquel il est reproché d'avoir obtenu des marchés de la préfecture de l'Ariège. Ses employés-passeurs se présentent armés devant sa maison pour y assurer sa protection : il ne sera pas inquiété¹¹⁷. La brigade Charles Martel, comptant 2.300 hommes dans l'Indre, participe à une importante opération contre une colonne allemande, fortement armée,

116 G. GERAUD-PARRACHA, *Histoire du Pays de Couserans*, Nîmes, Lacour Ollé, 2001, p. 196-199.

117 Souvenirs de Madeleine Andreu.

composée de 20.000 hommes commandés par le général Elster. Elle établit une liaison radio avec les Américains et obtient des bombardements aériens obligeant Elster à faire mouvement de nuit. Le 26 août, Ernest de Nattes est nommé préfet de l'Ariège. Les formations politiques se lancent dans une course de vitesse pour contrôler les rouages politiques et administratifs du département. Le chef départemental de la police précise que les forces de police et de gendarmerie sont seules qualifiées pour effectuer des arrestations et perquisitions¹¹⁸.

Le 28 août, un tir de canon de 40 mm allemand détruit le camion transportant Louis Monnier, au lieu-dit la Butte, sur la commune de Heugnes dans l'Indre. Il est le seul survivant de toutes les personnes à bord. Grièvement blessé à la jambe, Louis Monnier est nommé sergent et cité à l'ordre de l'armée.

Dans l'Ariège, les résistants communistes et espagnols exercent de très fortes pressions. Le 30 août, les officiers et sous-officiers de la 3 102^e Cie F.T.P. de Saint-Girons écrivent au président du Comité de Libération local : *«À la suite de l'arrestation d'un certain nombre de miliciens et de P.P.F., nous vous avons laissé le soin de faire prompt justice. Les traîtres ayant combattu contre la France les armes à la main devaient être passés par les armes dans les 24 heures. Nous ne saurions admettre que des «aveux spontanés» demandent des semaines d'interrogatoires et nous nous faisons forts de parvenir en trois heures à obtenir les noms de leurs complices. En conséquence, nous serons heureux de leur exécution immédiate ou de leur livraison entre nos mains»*. Pour faire droit à ces demandes et soucieux d'éviter des débordements, le préfet de l'Ariège met en place, avec l'accord du Commissaire de la République des tribunaux militaires à Saint-Girons et Foix, puis une Cour martiale départementale. L'influence communiste est partout : *«Assistons actuellement à un coup d'état communiste dans l'Ariège. Arrestations et exécutions fréquentes»*¹¹⁹. Il faut désormais se déclarer pour ou contre la Résistance et ses actions. Le 16 septembre, la Cour martiale départementale est remplacée par un tribunal militaire permanent.

Le 26 septembre, André Desfeuilles, habitant à son domicile du 24 rue de Verneuil à Paris 7^e, écrit au secrétaire général de la préfecture de Foix :

118 *Ariège Libre*, 30. VIII. 1944.

119 L. CLAEYS, *Deux siècles de vie politique dans le département de l'Ariège 1789-1989*, Pamiers, Soula, 1994, p. 315.

«Monsieur le secrétaire général et cher collègue, la direction du personnel au ministère de l'intérieur me demande une attestation du comité de la Résistance de Foix constatant qu'au cours de mon séjour à Foix d'août 42/avril 43, mon action, tant administrative que personnelle, n'a jamais été dirigée contre les patriotes. En effet, la sous-préfecture de Pamiers n'étant pas rouverte, j'ai assumé à Foix l'intérim du secrétariat général. Je vous envoie une lettre pour le président en vous priant de bien vouloir la lui transmettre et me faire envoyer d'urgence une réponse. Je vous en remercie vivement à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire général et cher collègue, l'assurance de mes sentiments dévoués»¹²⁰.

L'ancien sous-préfet de Pamiers ne fait aucunement état de son rôle, ni de sa participation dans la tentative d'évasion du prince. Cette lettre est transmise au président du Comté de Libération de l'Ariège, cependant les Archives départementales ne conservent aucune réponse. Le même jour, le commissaire de la république écrit au préfet au sujet de Pierre Lortholary : «Le 26 septembre 1944. Le commissaire de la république à Monsieur le préfet de l'Ariège. J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Lortholary, ancien secrétaire général de l'Ariège, exclu des cadres préfectoraux à la suite d'un arrêté de démission d'office en application de la loi du 11 août 1941, sollicite sa réintégration. M. Lortholary dit avoir assuré plusieurs passages en Espagne, notamment celui de deux officiers du 2^e bureau de Limoges. Monsieur Marcel Not, hôtelier à l'Hospitalet (Ariège en aurait été le témoin). Il aurait encore fait évader du camp de Noé, pour le compte du 2^e bureau de Toulouse, 5 passeurs espagnols, un officier du 2^e bureau portant le pseudonyme de Bertrand en aurait été le témoin. Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir tous les renseignements que vous possédez sur l'intéressé ainsi que votre avis sur sa réintégration»¹²¹.

L'ancien secrétaire général de l'Ariège ne fait, lui non plus, nullement état d'une éventuelle participation ou action dans la tentative d'évasion de Louis Napoléon-Bonaparte. La note en date du 8 octobre, adressée par la Résistance au cabinet de la préfecture est également silencieuse sur ce point : «M. Lortholary a, du mois de novembre 1942 au mois de mars 1943, date de son départ de Foix, aidé d'une façon très active les jeunes Français qui voulaient rejoindre l'Espagne ou gagner le maquis. Il avait été désigné pour occuper les fonctions de préfet de l'Ariège par les FFIIR du département. Une certaine confusion s'est produite au moment de la libération du fait que les responsables poursuivis par la Gestapo n'ont

120 Arch. dép. Ariège : 1 W 5.

121 Arch. dép. Ariège : 1 W 7.

pas pu assurer la liquidation des affaires en cours. La Résistance pense qu'il a droit à une compensation. Elle a besoin, la France a besoin de ses services»¹²². Rien non plus ne figure dans la réponse, en date du 12 octobre, du préfet de l'Ariège adressée au commissaire de la République : «Votre note n°550 CR du 26 septembre 1944. Renseignement sur M. Lortholary ancien secrétaire général de l'Ariège. Par votre note citée en référence, vous avez bien voulu me demander des renseignements sur M. Lortholary ancien secrétaire général de l'Ariège, exclu des cadres préfectoraux, qui sollicite sa réintégration. J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Lortholary a, du mois de novembre 1942, au mois de mars 1943, date de son départ de Foix, aidé d'une façon très active les jeunes Français qui voulaient rejoindre l'Espagne ou gagner le maquis. Il avait été désigné à cette époque pour occuper les fonctions de préfet de l'Ariège par les mouvements unis de Résistance du département. À la suite de circonstances qui n'ont pas été portées à ma connaissance, la nomination de Monsieur Lortholary n'a pas été rendue effective. La Résistance ariégeoise sur les renseignements qu'elle possède, estime que M. Lortholary peut prétendre à une compensation et que sa réintégration dans le cadre préfectoral serait légitime»¹²³.



L'emprise communiste dans l'Ariège n'est guère propice à récompenser les actions en faveur de la famille Bonaparte. Le prince exprime son désir de passer des FFI, trop politisées, dans l'armée régulière venue d'Afrique. Le général Koenig l'affecte à la 27^e division alpine. Le prince termine la guerre en Autriche, comme lieutenant de chasseurs alpins. Sa conduite au feu lui vaut de se faire remettre, le 28 août 1945, par le général Bethouard, à Vienne, la croix de la Légion d'Honneur.

(Cliché de Smet. Bruxelles)

122 Arch. dép. Ariège : 1W 7.

123 Arch. dép. Ariège : 1W 7.

Le 30 septembre 1946, il est démobilisé comme lieutenant de l'armée de Lattre. Il est autorisé, à titre officieux, à demeurer en France, mais réside en Suisse. Capitaine de réserve, il porte le nom de comte de Montfort. Le 16 août 1949, le prince épouse Alix de Foresta¹²⁴, fille du comte Albéric de Foresta et de Geneviève Fredet. Vincent Auriol lui ayant refusé la chapelle des Invalides pour la célébration de son mariage, la cérémonie se déroule, entre amis, à Lignières-Bouton, dont le maire est le comte Félix Ramolino. Monseigneur Delay, archevêque de Marseille bénit les époux et le général Koenig en est le témoin. Le couple réside au château de Boissimon. Le 24 juin 1950, la loi d'exil est abolie. Le prince abandonne son nom de comte de Montfort et le couple se fixe officiellement à Paris. Le 19 octobre, naissent à Boulogne-Billancourt Charles et Catherine¹²⁵. Le 8 octobre 1952, naît la princesse Laure. Il faut attendre 1954 pour qu'André Desfeuilles, fréquentant l'Institut Napoléon depuis de nombreuses années, publie son ouvrage intitulé *L'Évasion du Prince Napoléon 1942*. Le chef de la maison impériale de France est alors administrateur de sociétés implantées au Sahara, en Afrique équatoriale et dans l'ancien Congo belge. Le 14 janvier 1957, naît le prince Jérôme¹²⁶. Grand amateur d'alpinisme, de ski, d'automobile et de plongée sous-marine, le prince veille, avec sa femme, à la sauvegarde du patrimoine napoléonien. En janvier 1973, Louis Napoléon-Bonaparte et son épouse reçoivent *Point de Vue*, évoquant leur vie entre Paris, Prangins et leur maison de vacances dans le Midi¹²⁷. En 1979, le prince fait don à l'État de manuscrits, souvenirs et œuvres d'art

124 Alix de FORESTA naît le 4. IV. 1926 à Marseille. Elle est présidente d'honneur du centre pour personnes handicapées Association Notre Dame à Neuilly-sur-Seine. Elle est aussi la marraine de deux unités créées sous le Second Empire (le 13^e bataillon de chasseurs alpins et le 13^e régiment de dragons parachutistes). Depuis 2003, elle est la présidente d'honneur de la Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire et participe à toutes les cérémonies.

125 Charles (Boulogne-Billancourt, 19. X. 1950), chef d'entreprise, aîné de la famille impériale (1997), conseiller municipal d'Ajaccio (2001), candidat aux élections législatives à Fontainebleau (2007), conseiller municipal de Nemours (2008). Il épouse à Paris, le 19. XII. 1978, la princesse Béatrice de Bourbon-Deux-Siciles, née à Saint-Raphaël, le 16. VI. 1950, attachée de presse, fille du prince Ferdinand de Bourbon-Deux-Siciles, duc de Castro et de Chantal de Chevron-Villette, dont il divorce en 1989. Il se remarie à Boulogne-Billancourt, le 28. IX. 1996, à Jeanne Françoise Valliccioni, née à Ortuporio, le 26. III. 1958, fille de Paul Valliccioni et de Padoue Piacentini. Il eut du premier mariage :

a) Caroline Marie Constance Napoléon, née à Paris le 24. X. 1980, alliée le 19. IX. 2009 à Eric Querenet Onfroy de Bréville, né le 30. VI. 1971, haut fonctionnaire.

b) Jean-Christophe Louis Ferdinand Albéric Napoléon, né à Saint-Raphaël le 11. VII. 1986. Catherine (Boulogne-Billancourt, 19. X. 1950), qui épouse en 1974 Nicolò San Martino d'Agliè dei Marchesi di Fontanetto, dont elle divorce. Elle se remarie à Paris en 1982 avec Jean Dualé.

126 Laure (Paris, 8. X. 1952), qui épouse à Grenoble en 1982 Jean-Claude Leconte.

Jérôme (Boulogne-Billancourt, 14. I. 1957).

127 *Point de Vue*, 19. I. 1973, n°1278.

provenant de la succession de Napoléon I^{er} et de Napoléon III. Le 3 mai 1997, le chef de la maison impériale de France meurt en Suisse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Les obsèques sont célébrées par Monseigneur Michel Dubost, évêque aux Armées, le 14, en l'église Saint-Louis des Invalides, en présence de nombreuses personnalités officielles et privées, civiles et militaires, ainsi que des représentants des traditions royales et impériales. Sous les voûtes historiques et les emblèmes pris aux armées ennemies par son ancêtre, la dépouille mortelle est confiée à la garde de quatre légionnaires. Le général d'armée Schmitt, ancien gouverneur des Invalides prononce un vibrant éloge funèbre¹²⁸. Son corps repose aujourd'hui dans la chapelle impériale d'Ajaccio¹²⁹.

128 Le prince est commandeur de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1945, titulaire de la Médaille de la Résistance, Médaille commémorative de la Seconde Guerre mondiale et de nombreuses décorations étrangères.

129 Dans le testament, ouvert par Maître Jean-Marc Varaut le 2. XII. 1997, le prince désigne son petit-fils Jean-Christophe comme nouveau prétendant au trône impérial français et déshérite de la succession dynastique son fils aîné Charles dont il désapprouve à la fois le divorce en 1989, le remariage en 1996 et les convictions politiques (républicain, étiqueté à Gauche et autonomiste corse). Charles conteste ce testament, invoquant les lois de la République française sur le divorce pour invalider les statuts de l'ère impériale. Charles affirme que ses relations avec son fils n'en sont aucunement troublées. Cette querelle ne divise pas les bonapartistes, très minoritaires dans le paysage politique français. Les «dynastiques», ultra-minoritaires, reconnaissent Jean-Christophe comme prétendant au trône. Les «républicains» se désintéressent d'une question de droit héréditaire et de l'identité du chef de famille. Depuis quelques années, Jean-Christophe assiste aux commémorations napoléoniennes, en qualité de prince Napoléon, en application des dispositions testamentaires de son grand-père. Il est à noter qu'il concentre en lui, les deux dynasties Bourbon et Bonaparte, sa mère descendant directement de Louis XIV. C. de BADTS de CUGNAC & SAISSEVAL, *Le Petit Gotha*, Paris, Le Petit Gotha, 2002, p. 441-442 ; F. BILLAUT, «Guerre de succession chez les Napoléon», *Point de Vue*, 16. XII. 1997, p. 18-19.

